agglo de la région de Château-Thierry

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

VOTRE AGGLO VOUS ACCOMPAGNE ET AGIT

La sortie de la crise sanitaire, la guerre en Ukraine, l'accélération du réchauffement climatique, les pénuries énergétiques et alimentaires ont mis la planète face à des défis sans précédents en 2022 dans un monde déjà éprouvé par la crise sanitaire.

Les citoyens ont été touchés par ces crises que nous ressentons dans notre pays inquiet, enclin au pessimisme. Nous ressentons une forme d'impasse démocratique et pourtant, la clé semble être ici, dans notre territoire et la nécessité de coconstruire les projets et les politiques avec les citoyens, dans leur environnement quotidien.

Nous percevons depuis plusieurs années une aspiration à relocaliser les sujets : notre alimentation, notre industrie, nos productions énergétiques. Ce sentiment s'affirme d'autant plus au regard de cette actualité.

Reprendre possession de son destin est la voie indispensable pour retrouver de la sérénité et de la capacité d'agir collectivement.

Faire converger les habitants et les faiseurs du territoire vers un destin commun, fédérer et rassembler, les élus, les partenaires, le monde associatif, les acteurs économiques, les institutions locales et surtout les habitants : voilà les enjeux qui ont animé l'année 2022.

Et c'est dans ce contexte et dans le cadre de Destination 2030, notre projet de territoire que la Communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry a souhaité mettre en œuvre ses engagements en 2022. Je sais pouvoir compter sur les élus communautaires pour faire de notre agglomération un territoire qui accompagne et agit pour ses habitants, la confrontation à cette période de crise a pu démontrer que nous avons fait les bons choix.

Je remercie l'ensemble des agents territoriaux qui donnent corps à nos politiques publiques : notre agglomération ne saurait avancer sans vos compétences et votre implication.

Étienne Haÿ
Président

MON AGGLO

ADMINISTRATION GÉNÉRALE 6
COMPTABILITÉ, FINANCES ET CONTRÔLE DE GESTION 8
COMMUNICATION 9
PRÉVENTION 10
RESSOURCES HUMAINES 11
INFORMATIQUE 12
DESTINATION 2030 14

M'ACCOMPAGNE

PETITE ENFANCE 16
ENFANCE - JEUNESSE 17
SPORT 18
PRATIQUES CULTURELLES 19
MUSÉES 20
SANTÉ ET MÉDICO-SOCIAL 22
DISPOSITIF 100 % EAC 24

ET AGIT

DÉCHETS 26
CYCLE DE L'EAU 28
URBANISME 30
REVITALISATION CENTRE-VILLE ET CENTRES-BOURGS .. 32
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 34
HABITAT 36
ACTIONS AGRO-ENVIRONNEMENTALES 38
GRANDS PROJETS 40
MOBILITÉ 41
POLITIQUE DE LA VILLE 42

LIBERTE
EGALITE
FRATERNITE
ne restez pas

MON AGGLO

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Accueil

Au quotidien, le service accueille, oriente et renseigne le public.
Un serveur vocal interactif a été mis en place afin de réguler les files d'attente. Les usagers peuvent être orientés directement vers les services suivants :

- Aide et accompagnement à domicile,
- Déchets,
- Urbanisme.

Affaires juridiques

Au quotidien, le service apporte assistance et conseil auprès des services de l'agglomération dans l'élaboration et le suivi des projets.

Assurances

Au quotidien, le service gère les polices d'assurances et les sinistres.
En 2022, 33 sinistres ont été gérés par le service assurances.

Archives

Dans le cadre de son développement, le service accueille un nouveau poste d'archiviste, occupé depuis le mois de septembre.
La vérification de l'ensemble des fonds conservés se traduit par le recensement de 420,58 ml d'archives soit plus de 3 254 boîtes conservées.
Au quotidien, le service s'occupe de la collecte des archives, de leur conservation et de leur classement.

Assemblées

Le service assemblées a pour vocation de gérer l'organisation administrative des différentes instances.

ÉLUS

Le Conseil communautaire est actuellement composé de 123 conseillers communautaires et de 78 suppléants issus des 87 communes de la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry.

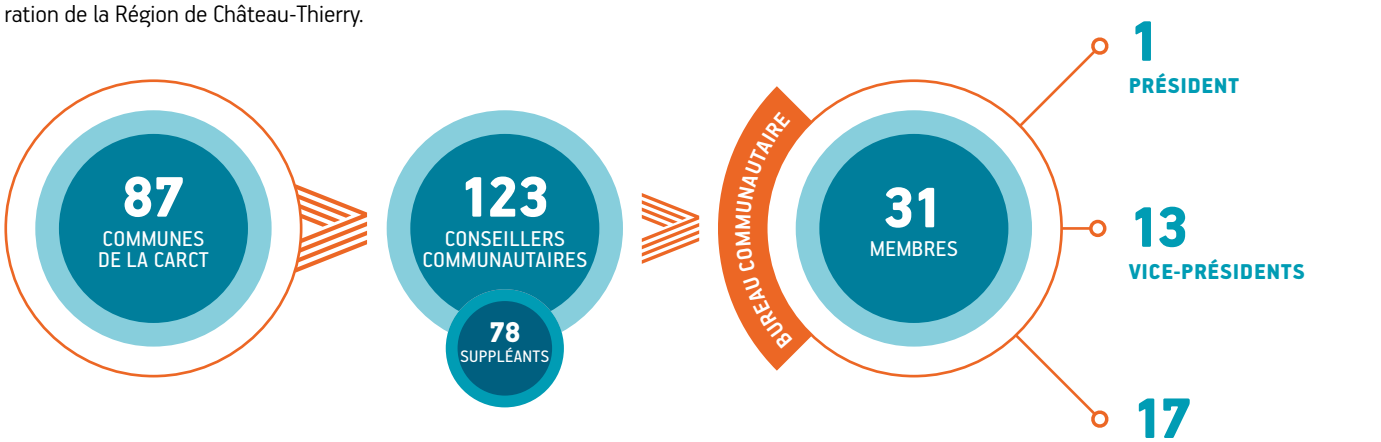

INSTANCES

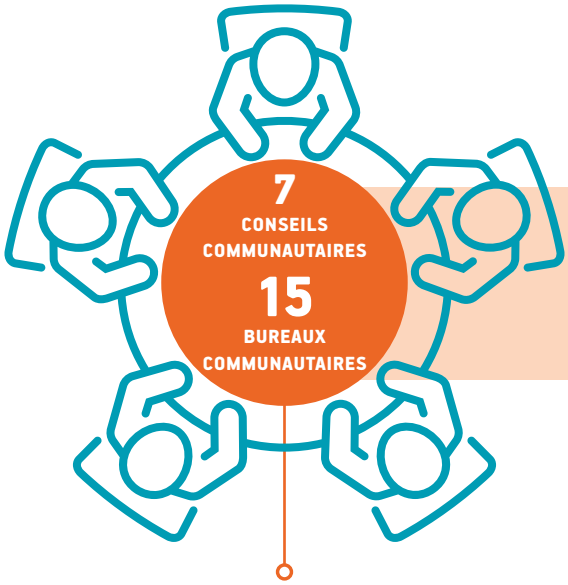

+2
RÉUNIONS DE TRAVAIL DES MEMBRES DU BUREAU

LES AUTRES INSTANCES QUI ONT EU LIEU

2 COMMISSIONS CONSULTATIVES DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

1 COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)

3 CONFÉRENCES DES MAIRES

5 CONSEILS D'EXPLOITATION DE LA RÉGIE ASSAINISSEMENT

27 COMMISSIONS INTERCOMMUNALES :
Commission n°1 Services à la population : 5
Commission n°2 Santé et action sociale : 2
Commission n°3 Développement du territoire : 6
Commission n°4 Cycle de l'eau : 3
Commission n°5 Zéro déchet : 4
Commission n°6 Transition écologique : 1
Commission n°7 Ressources : 4
Commission Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU) : 2

ACTES ADMINISTRATIFS

Le Conseil communautaire et le Bureau communautaire ont adopté **297** délibérations.

Le Président a pris **43** décisions et a établi **50** arrêtés.

COMPTABILITÉ, FINANCES ET CONTRÔLE DE GESTION

LA COMMANDE PUBLIQUE

Service commun avec la ville de Château-Thierry, il est composé de deux agents chargés de la commande publique. Le service a procédé à la passation de :

- 21 marchés publics pour l'agglomération
- 19 pour la ville de Château-Thierry

L'agglomération a renforcé ses équipes avec l'arrivée d'une nouvelle directrice des finances et de la commande publique en juin 2022 afin notamment de renforcer la sécurisation juridique de l'ensemble des procédures.

SERVICE COMPTABILITÉ	SECTIONS FONCTIONNEMENT & INVESTISSEMENT OPÉRATIONS RÉELLES ET D'ORDRE (HORS ANNULATION)		
	Mandats émis	Titres de recettes	Total
Budget principal CARCT	6 816	3 937	10 753
Budget annexe Régie Assainissement	2 319	1 628	3 947
Budget annexe SPIC OM	1 030	287	1 317
Budget annexe Transport	64	52	116
Budget annexe ZAC	0	0	0
BA Mandataire	0	0	0
BA Prestataire	1 395	5 876	7 271
BA soins	609	75	684
BA Portage de repas	330	2 198	2 528
TOTAL GÉNÉRAL			26 616

CONTRÔLE DE GESTION

Un agent intervient au sein d'un service intégré à la direction des ressources et au service financier de façon transversale, avec l'ensemble des services de la collectivité.

Activité du service : chantiers, actions récurrentes et ponctuelles, les projets

☑ **Contrôle et suivi régulier des contrats de DSP** (contrôle tripartite : financier-technique et administratif) : suivi des flux financiers, contrôle des factures (complexes ou non : révisions de prix) travail préparatoire lié aux avenants, « revue » des points de contrôles des contrats, tout cela en lien avec les services.

☑ **Contrôle et suivi de certains flux financiers/ conventions ou contrats** (dépenses/recettes) de plusieurs natures, par exemple : les refacturations de coûts, les flux de mutualisation, les fluides, etc

☑ **Contrôle d'éléments de facturation de certains prestataires** (contrats de DSP, marchés publics, les fluides etc.) selon les enjeux et le degré de complexité des éléments

☑ Participation au **suivi de la dette** et aux **phases de (re)négociation et négociation :**

☑ **Participation aux phases de construction budgétaires (ROB, budgets)** et aux phases de **clôture des comptes** en appui de la direction des finances :
Élaboration du ROB, note de synthèse budgétaire et phase de construction budgétaire, pilotage des CA (reporting financier, clôture et analyse des comptes) etc ➔ *continuité de l'action de 2021/2022*

☑ **Mise en place et développement d'outils de suivi-pilotage de l'activité et diffusion d'une culture de gestion au sein des services :**
Tableaux de bord, tableau de rétrospective financière, tableau de suivi pluriannuel de la dette, tableau de suivi des fluides, suivi du patrimoine etc
➔ *continuité de l'action (élaboration des outils et animation/déploiement-communication des indicateurs clés de l'activité)*

☑ Travail sur la **mise en place d'une prospective financière** en lien avec le service financier/direction des ressources et l'**analyse rétrospective des finances de la Communauté d'agglomération.**
➔ *continuité de l'action de l'année 2022 (construction et suivi pluriannuel)*

INFORMATIQUE

et nouveaux usages du numérique

Ces dernières années, l'importance prise par le digital a fait du service Informatique un acteur essentiel des projets portés par la collectivité.
Cette accélération de la transition digitale et la création d'un service commun avec la ville de Château-Thierry ont profondément bouleversé la feuille de route du service : en 4 ans, l'activité a été multipliée par 4. L'année 2022 a été dense en terme d'activité pour la Direction des Systèmes d'Information qui continue son travail de modernisation, de sécurisation et d'homogénéisation sur le parc informatique de l'agglomération et de la ville. 4 900 demandes d'interventions, dont 1 608 pour la ville et 2 520 pour l'agglomération, et 774 pour les autres systèmes gérés par la DSI.

Les 3 actions phares

Les classes mobiles

Le déploiement des classes mobiles dans les écoles de la ville de Château-Thierry a été rendu possible par l'installation de la fibre l'année précédente, indispensable à des connexions multiples de plusieurs classes simultanément. Les élèves pourront ainsi suivre un enseignement approfondi à l'usage des outils numériques.

Un nouveau marché des copieurs

Le remplacement des copieurs usagés de la ville et de l'agglomération vont permettre des économies substantielles en évitant des dépenses régulières de maintenance d'un matériel devenu obsolète, et réduire la consommation de papier en sensibilisant les utilisateurs et optimisant les besoins d'impression.

Sécurité informatique

En parallèle des interventions courantes et du renouvellement du parc informatique, un effort important a été réalisé sur la sécurité informatique, et pour cela, un audit des systèmes a été effectué afin de corriger les failles existantes au sein du système d'information de l'agglomération dans l'année à venir. Les corrections profiteront également à la ville.

Les Espaces Publics Numériques (EPN)

ont pour missions d'informer les publics sur les usages du numérique et d'aider à la prise en main du matériel informatique par des ateliers de formation. Les 4 espaces de l'agglomération situés à Chierry, Nogentel, Condé-en-Brie et Fère en Tardenois, ont accueilli 1 100 présences lors des sessions qui ont eu lieu tout le long de l'année, en lien avec les quatre Maisons de l'Agglo d'Étampes-sur-Marne, Condé-en-Brie, Fère-en-Tardenois et Neuilly Saint-Front.

Les grandes lignes des projets futurs de la DSI vont cibler l'environnement de travail des agents et le portail dédié aux habitants, pour améliorer les guichets numériques de services en ligne.

COMMUNICATION

Le service communication en un coup d'œil :

Les grands chantiers 2022

LA CONSTRUCTION
de la stratégie et du plan d'actions de marketing territorial

L'ACCOMPAGNEMENT
de l'abonnement déchets service (redevance incitative)

LA MISE EN ŒUVRE
de la nouvelle signalétique

Accompagnement des services dans leur communication

- 1 rapport d'activité 2021
- 2 inaugurations (dojo Hajime, boutique de l'Hôtel-Dieu)
- 2 lancements (saison culturelle avec programmation et concert de rentrée, Projet Alimentaire de Territoire)
- 4 sensibilisations de prévention santé
- 4 plaquettes (Espaces publics numériques, Terre de jeu, assainissement collectif)
- 5 événements pour les musées (journées européennes du patrimoine, nuit des musées, 3 expos)
- 3 signalétiques : abri vélos, espace Commun, halle des sports et dojo Hajime
- 3 stands (salon de l'habitat, Foire de Château-Thierry, fête des légumes anciens)
- 15 campagnes d'affichage
- 3 forums sport/culture Neuilly-St-Front, Condé-en-Brie et Fère-en-Tardenois

L'année en quelques chiffres

3 800 abonnés
363 publications
+ 570 j'aime

1 027 abonnés
160 publications et **311** stories
+ 224 abonnés

748 abonnés
140 tweets publiés
+ 55 followers

450 abonnés

134 abonnés

60 VIDÉOS CRÉÉES ET DIFFUSÉES

Le site **www.carct.fr**
en chiffres

99 808 pages vues

14 939 utilisateurs *(à noter que depuis le paramétrage des cookies, tout utilisateur refusant les cookies ne peut pas être comptabilisé)*

34 833 sessions

Taux de rebond *(nombre de personnes qui n'ont visité qu'une seule page)* **49,17 %**

Durée moyenne des sessions **2 minutes 13**

Le site web c'est aussi la formation des contributeurs, des associations et des communes :

1 réunion dédiée aux secrétaires de mairie

1 réunion de formation dédiée aux communes

N°13 - Garantir la vitalité de nos communes
N°14 - Au printemps, cultivons-nous
N°15 - Escapades culinaires
N°16 - Être jeune à l'agglo

4 JOURNAUX DE L'AGGLO DIFFUSÉS DANS LES **26 000** BOÎTES AUX LETTRES DU TERRITOIRE

355 ARTICLES PARUS DANS LA PRESSE LOCALE SUR L'AGGLOMÉRATION OU EN LIEN AVEC L'AGGLOMÉRATION

23 COMMUNIQUÉS DE PRESSE

11 POINTS PRESSE

PRÉVENTION

Créée au 1er décembre 2019, la Prévention est constituée d'un agent RH à temps complet et d'un Conseiller en prévention mutualisé à 50 % avec la ville de Château-Thierry. La collectivité est également dotée de 2 assistants de prévention. Le service apporte conseil, écoute et veille réglementaire, avec retranscription des actions au sein des CHSCT, qu'il s'agisse de visites de site ou de réunions.

Le service a procédé à 3 études de postes, 21 aménagements de bureaux, 1 médiation dans un service, il a procédé à l'analyse complète de l'absentéisme et contribué à la mise en place de programmes d'actions prévention ciblés tels que la gestion de conflits interpersonnels.

Le service a réalisé 3 enquêtes administratives suite à des sinistres sur agents dans l'exercice de leurs fonctions.

LE SERVICE A DISPENSÉ

9 **SESSIONS DE 1/4H DE SÉCURITÉ**
ont été mises en œuvre au sein des services techniques et assainissement avec la proposition d'activité d'éveil musculaire et articulaire.
Cet éveil a été mis en place à la faveur de l'accueil d'un stagiaire de licence en ergonomie et pratique sportive.

10 **FORMATIONS DE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL**
POUR 78 AGENTS EN INTERNE

En 2022, le service a été mobilisé sur 2 thématiques de fond

1 **La création du Plan d'Actions Prévention (PAP)**
et le Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail en lien avec le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
La refonte et de l'approfondissement du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels pour le rendre compatible avec la Loi santé du 02/08/2021, le service a organisé 10 réunions avec les agents, les référents métiers, les organisations syndicales et les élus. Ce travail de concertation a conduit à la révision de 43 fiches métiers et la création de 2 nouvelles fiches avec l'identification de 765 risques dont 12 identifiés comme « fort » donc prioritaires. Cette priorité établie est retranscrite dans le PAP.

2 **La préparation du diagnostic des Risques Psycho-Sociaux**

RESSOURCES HUMAINES

La collectivité compte entre 350 à 450 agents. En effet, une partie de ses activités est saisonnière et de nombreux agents sont recrutés pour un temps donné. C'est le cas particulièrement sur les missions d'accompagnement ou de soins à domicile, et dans le service enfance-jeunesse.

Pour l'année 2022, le service ressources humaines a réalisé 5 504 bulletins de paie.

RECRUTEMENTS

Il a recruté :

NOMBRE DE CONTRATS 2022	
Catégorie A	17
Catégorie B	34
Catégorie C	103
Apprentis	6
Stagiaire FPT	6
Mise en stage suite à concours	8
Mise en stage suite à promotion interne	1

Principalement dans les secteurs des services déchets, soin et aide à domicile et régie d'assainissement.

FORMATIONS

NOMBRE DE FORMATIONS - PARTICIPATION DE 237 FEMMES ET 153 HOMMES	
Sessions de formation	94 dont 11 en intra pour Sauveteur Secouriste du Travail (SST) et 3 sessions de formation MANAGEMENT (N+1/ Directeurs)
Webinaires	40
Nombre de jours de formation	285
Inscriptions prépa concours	12

285 jours de formation ont été dispensés à l'ensemble des services pour se professionnaliser, se former pour intégrer la fonction publique ou encore autour de la sécurité du type SST.
En 2022, un cycle management a permis de dispenser de nombreuses formations en interne et particulièrement sur « le management d'une équipe en télétravail », « les clés de la communication du manager » et « le pilotage de projet ».

ARRÊTS MALADIE

MALADIE	
Grande maladie	8
Congé de longue durée	2
Maladie ordinaire > 6 mois	3
Congé longue maladie	2
Dispo raison de santé	1
Temps partiel aménagé sénior/ partiel thérapeutique	3
Arrêt de travail avec saisine com reforme	1

L'année 2022 se solde par une augmentation du nombre d'accidents du travail ainsi qu'une hausse du nombre de jours d'arrêt. Toutefois le taux de gravité a baissé de 20 %, et le nombre de jours d'absence liés aux accidents du travail reste en dessous de 2 % de l'absentéisme total. Les accidents du travail n'étant plus un grand enjeu, le choix a été fait de mettre l'accent sur la lutte des risques psychosociaux.

MOUVEMENTS

Il y a eu 15 départs, soit 3,7 % des effectifs : 2 pour invalidité ; 4 reclassements et 4 pour départ à la retraite. Ce faible taux de « turn-over » reflète une politique RH appréciée même s'il reste de nombreux chantiers/ dossiers à terminer.

RÉMUNÉRATIONS

La première phase de l'harmonisation du régime indemnitaire a été lancée en 2021. L'harmonisation s'est achevée en 2022. La collectivité a fait le choix de mettre en place un régime indemnitaire plancher (IFSE) pour harmoniser l'ensemble des rémunérations suite à la fusion des 4 ex-communautés. D'un montant minimal de 150 € par mois pour un agent à temps plein, il est plus élevé que la fonction publique d'État, c'est un choix politique important.

DESTINATION 2030

Pour relever les nombreux défis, économiques, sociaux, environnementaux qui attendent le territoire, le projet « Destination 2030 », adopté à l'unanimité par les élus le 16 décembre 2019, a fait émerger la volonté de donner la priorité à :

- La réconciliation de notre économie avec l'environnement ;
- L'attention accrue portée aux plus fragiles, garante de notre cohésion et de notre qualité de vie ;
- La participation citoyenne et la coopération entre acteurs, indispensable à la qualité de notre développement.

À travers 5 orientations, le projet a fait émerger 234 propositions pour le territoire, structurées en 25 chantiers prioritaires et 70 autres leviers d'action. Le projet définit des actions concrètes, certaines en cours de réalisation, pour mettre en œuvre la stratégie commune, et constitue aussi un document vivant, amené à évoluer pour s'adapter aux besoins, réalités et opportunités.

Point sur les projets réalisés ou en cours

- **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'habitat**
- **Projet Alimentaire de Territoire**
- Mise à disposition de **terrains pour les agriculteurs**
- Élaboration et animation des **Contrats pour l'Eau**
- Élaboration du **Schéma Directeur Eau**
- Optimisation du **réseau de transports** et ouverture vers **les mobilités**
- Mise en place de la **redevance incitative (abonnement déchets service)**
- Mise aux normes et **optimisation des déchèteries**
- Aide à l'acquisition d'alternatives zéro déchet pour les particuliers **(broyeurs, composteurs, protections lavables)**
- **Plan Vélo** et projets en faveur de la pratique du vélo
- Plan de réduction des consommations d'énergie de l'Agglo (étude et travaux)
- Soutien des propriétaires pour la **réhabilitation du bâti** (OPAH, PIG, Périls, Guichet Unique de l'Habitat)
- Recrutement d'un **manager du commerce**
- Programmes **Action Cœur de Ville** et **Petites Villes de Demain**
- **Études sur le Cœur d'Agglomération :** quartier gare et quartier des Augustines
- Ouverture d'une **Maison France Service Multi-sites (maisons de l'agglo)**
- Restructuration de l'offre de **l'accompagnement numérique** des habitants (espaces publics numériques et Maisons de l'agglo)
- **Portail famille et refonte du site internet** de l'Agglo
- **Volet « Programme Local de l'habitat » du PLUIH**
- **Projets Politique de la Ville** (rénovation urbaine Blanchard et Vaucrises)
- **Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)**
- Plan de transition numérique de l'Agglo
- Reconstruction d'une Structure Multi-Accueil (sur un nouveau site), en remplacement de la Maison des Tout-Petits (études réalisées, démarrage des travaux 2023)
- Définition, programmation et mise en œuvre de la **Convention Territoriale Globale**
- Élaboration et animation du **Projet Éducatif Local**
- **Restructuration et valorisation** des métiers d'aide à la personne : actions de formation, politique de recrutement active
- Soutien aux projets par l'attribution de **subventions aux associations** et l'organisation du **forum des associations multi-sites**
- **Programmation culturelle** dans les salles de spectacle, structures annexes (Centre Culturel C. Claudel et écoles de musique) et quartiers prioritaires
- Expérimentation du **dispositif 100 % EAC**
- **Travaux dans les musées** (Hôtel Dieu : création billetterie boutique et ravalement, fondations, sécurisation)
- Organisation (courses longues) et accueil (Ekiden, Paris 2024) d'**évènements sportifs sur le territoire**
- Aménagement des **sites sportifs** (zone de stockage et ponton du gymnase nautique)
- Réalisation d'**équipements sportifs : bâtiment club house** de tennis et construction d'un **dojo retenu base arrière Paris 2024** à Fère-en-Tardenois
- **Mutualisation entre les écoles de musique**
- **Schéma stratégique des zones d'activités**
- **Aménagement de la zone de l'Omois**
- **Extension de la zone de l'Omois** à l'est et à l'ouest
- **Étude** pour la création d'une **pépinière d'entreprises**
- Participation à l'étude sur la **création d'un nouvel échangeur autoroutier** pour desservir le Tardenois
- **Commercialisation des terrains et bâtiments** de l'Agglo
- Soutien au **projet de formation de poids lourds**
- **Implantation du Centre National des Arts et Métiers** (CNAM)
- Soutien à la création d'une école de production
- Soutien à la **Mission Locale**
- Développement de formation dans le cadre du **Service Public pour l'Emploi Local (SPEL)**
- **Création de la plateforme AchetezAChatô**

M'ACCOMPAGNE

PETITE ENFANCE

Les structures de la petite enfance

- 3 structures multi-accueil : 2 à Château-Thierry, 1 à Fère-en-Tardenois pour un total de 105 berceaux
- 1 Halte-Garderie Itinérante : à Essômes-sur-Marne et Blesmes : 12 berceaux
- 4 Relais Petite Enfance (RPE) : Courtemont, Château-Thierry, Fère-en-Tardenois et Neuilly Saint Front qui accompagnent quelques 266 assistants maternels sur le territoire de l'agglo dont **133 assistants maternels sur le secteur du RPE de Château-Thierry, 38 assistants maternels sur le secteur de Neuilly st Front, 47 assistants maternels sur le secteur de Fère en Tardenois et 48 sur le secteur de Courtemont Varennes.**

3
STRUCTURES MULTI-ACCUEIL
105 BERCEAUX

266
ASSISTANTS MATERNELS

1
HALTE-GARDERIE ITINÉRANTE
12 BERCEAUX

Relais Petite Enfance (RPE)

- 289 rendez-vous avec les familles pour les accompagner dans leurs démarches
- 189 ateliers d'éveil organisés pour 69 assistants maternels, soit 247 enfants
- **15 formations de 35 assistants maternels**

Les projets 2022

©Déborah Lesage - Anaïs Studio

- Mise en œuvre des nouveaux agréments des RPE selon les nouveaux objectifs de la CAF (augmentation de l'offre des ateliers d'éveil sur le territoire), nécessitant l'usage des locaux de la HGI ainsi que la réhabilitation des locaux de la rue Croix Poiret à Neuilly-Saint-Front
- Création d'un espace Snoezelen progressant au sein de la crèche Terre d'enfance.
- Labélisation AVIP sur la crèche Maison des Touts Petits.
- Projet de transplantation de la crèche Maison des Touts Petits :
  - Création d'un groupe de travail dédié et rattaché à la CTG.
  - Recherches et sollicitation de financement dans le cadre de la construction de la nouvelle structure
  - Sélection d'un AMO
- Projet d'évolution du fonctionnement de la cuisine de production Petite Enfance : Fusion avec la Cuisine Centrale de Château-Thierry / Intégration à une cuisine centrale de territoire / recours à un prestataire de service.

ENFANCE - JEUNESSE

Implantation des différents accueils de loisirs sur le territoire

ACCUEIL DE LOISIRS ENFANCE

À L'ANNÉE

Jaulgonne, Marchais-en-Brie, Condé-en-Brie, Château-Thierry (x3), Brasles, Chierry, Essômes-sur-Marne, Mézy-Moulins, Bézu-Saint-Germain, Neuilly-Saint-Front, Fère-en-Tardenois.

PÉRIODES ESTIVALES

Trélou-sur-Marne, Blesmes, Etampes-sur-Marne (+1 petites vacances scolaires), Beuvardes (+1 petites vacances scolaires), Coulonges-Cohan, Gandelu et Rozet-Saint-Albin.

CLUB ADOS

Fère-en-Tardenois, Saint-Eugène, Château-Thierry, Essômes-sur-Marne, Neuilly Saint Front.

Les chiffres 2022

- 23 accueils de loisirs (18 enfance et 5 jeunesse) répartis sur 22 sites sur le territoire de l'Agglomération.
- 23 276 journées enfants et 2 500 journées adolescents réalisées.
- 1 807 enfants différents accueillis soit 32% des 5538 enfants scolarisés sur le territoire.
- 303 adolescents différents accueillis soit 10% des 2961 adolescents scolarisés au collège sur le territoire.
- Un taux de remplissage des structures de l'ordre de 67% pour l'Enfance et de 62% pour la Jeunesse.
- Jusqu'à 200 agents au service des enfants.
- Des amplitudes d'ouvertures allant de 7h à 19h
- 2 ALSH enfance non ouverts pendant la période estivale en raison d'un niveau de réservation trop faible. (Rozet-Saint-Albin et Blesmes)
- 2 ALSH réouverts (Gandelu et Coulonges-Cohan) et extension des ouvertures des ALSH de Chierry, Etampes-sur-Marne, Château-Thierry Bois Blanchard, Jaulgonne, Neuilly-Saint-Front et Saint Eugène cet été.
- 221 départs en mini-camps sur la base de loisirs de Saint Leu d'Esserent chez les 6/11 ans et 110 départs en camps au Lac du Der chez les adolescents cet été.
- Accueil d'enfants porteurs d'un handicap (26 enfants accueillis sur l'année 2022)
- Formation BAFA : 20 jeunes du territoire formés au BAFA et au PSC1.
- Formations continues (dont prise en charge de l'agglo à hauteur de 50% pour les agents communaux mis à disposition) :
  - 2 animateurs formés sur « l'animation et ses ressources »
  - 12 directeurs formés sur « le rôle du directeur »
  - 3 directeurs formés sur « l'accompagnement d'enfants en situation de handicap »

Projets 2022

- Réalisation du diagnostic Enfance et Jeunesse dans le cadre du travail d'écriture de la CTG (détermination des : axes / objectifs principaux / objectifs stratégiques / fiches actions).
- Travail de mutualisation des activités jeunesses autour d'activités sur les thèmes de la citoyenneté, l'environnement et le patrimoine. (sorties partagées, interclubs Ados, projets micro-trottoir, clip musical, tournoi handisport)
- Accompagnement des résidences d'artiste dans le cadre du dispositif EAC au sein des accueils de loisirs.
- Reconduction des dispositifs de formation BAFA/PSC1 et BAFD.
- Développement et mise en place de formations continues.
- Reconduction de la mise en place de mini-camps adressés aux enfants (séjours multi activités sur la base de loisirs de Saint leu d'Esserent dans l'Oise) et aux adolescents (camps activités nautiques et sportives au lac du Der)
- Harmonisation des conventions de mise à disposition des bâtiments communaux.
- Harmonisation des documents supports (trames des projets pédagogiques, des projets d'animation et des bilans périodiques)

SPORT

Les équipements

- Vestiaires et terrains de rugby sur le stade municipal de Château-Thierry (espace intercommunal de rugby « Paul QUILGHINI ») exploités en service partagé avec la ville de Château-Thierry ;
- Vestiaires et terrains de football à Fère-en-Tardenois (stade intercommunal « Maurice LECOCQ ») exploités en régie ;
- Vestiaires et terrain de football à Condé-en-Brie exploités en régie ;
- Halle des sports intercommunale, piste d'athlétisme et plateaux de petits et grands jeux à Fère-en-Tardenois exploités en régie ;
- Deux terrains de tennis à Fère-en-Tardenois exploités en régie ;
- Gymnase, terrain de football et un mini-terrain de basket-ball à Courtemont-Varennes exploités en régie ;
- Gymnase nautique intercommunal exploité en régie ;
- Complexe aquatique Citélium en gestion déléguée.

154 125 ENTRÉES AU CITÉLIUM DONT...

- **52 203** ENTRÉES UNIQUES
- **36 284** SCOLAIRES
- **20 789** CLUBS SPORTIFS
- **29 469** ABONNEMENTS
- **15 420** PASS ACTIVITÉS

Lancements

- Étude sur les équipements sportifs du territoire pour le déplacement du mur d'escalade de Château-Thierry vers une structure plus adaptée.
- Étude sur la rénovation thermique de la halle des sports intercommunale ;
- Signature d'une convention avec les communes de Fère-en-Tardenois, Neuilly-Saint-Front et Condé-en-Brie sur le déploiement de la Maison Sport-Santé Gilbert PERES.

Évènements

- Organisation de la semaine Olympique et Paralympique dans les établissements scolaires de Fère-en-Tardenois, Coulonges-Cohan et Beuvardes en présence de Cédric NANKIN, membre de l'équipe de France de Rugby Fauteuil et ayant participé aux Jeux Paralympiques de Tokyo ;
- Co-organisation de l'Ekiden des Fables avec l'Athlétique Club de Château-Thierry ;
- Courses longues « Terre de Jeux » des écoles du territoire sur les communes de Neuilly Saint Front, Fère-en-Tardenois et Courtemont Varennes **(1683 élèves et 23 écoles** ont pu y participer) ;
- Organisation des Parcours du cœur à l'espace de rugby intercommunal « Paul QUILGHINI » en partenariat avec l'inspection de Château-Thierry (CP-CE1 et CE2) : sensibilisation par le sport, l'alimentation et l'apprentissage à porter secours **(140 élèves et 5 écoles** ont pu y participer) ;
- Inauguration du dojo HAJIME en présence de notre Marraine, Sarah-Léonie CYSIQUE, double médaillée Olympique à Tokyo, des partenaires institutionnels, des représentants de la Fédération Française de Judo, des présidents de clubs et des chefs d'établissement ;
- Organisation de trois forums des associations (Neuilly-Saint-Front, Fère-en-Tardenois et Condé-en-Brie : **43 associations présentes).**

Mises à disposition

- Des équipements sportifs de l'agglo en faveur des associations sportives du territoire ;
- Citélium : 300 à 400 heures mensuelles de lignes d'eau pour les clubs de natation, triathlon, plongées subaquatiques et 150 heures par an de mise à disposition du bassin d'apprentissage pour les établissements médico-sociaux soit 80 000 € par an financés par l'agglo.

Paris 2024

- Obtention du Label Terre de Jeux en vue de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ;
- Candidature retenue de l'agglo en qualité de base arrière de préparation pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 pour le dojo HAJIME (en recherche de délégation étrangère).

PRATIQUES CULTURELLES

Les pratiques culturelles s'articulent sur notre territoire autour du centre culturel Camille Claudel et de l'école de musique multi-sites.

Le centre culturel Camille Claudel, au cœur de Fère-en-Tardenois, offre une vaste palette d'activités à tous âges : danse, enseignement artistique ou encore lecture et informatique. C'est aussi un lieu de rencontre et d'apprentissage avec sa médiathèque et son espace public numérique. Il est doté d'une antenne de l'école de musique multi-sites qui dispense l'enseignement des musiques traditionnelles et actuelles, permettant l'éveil des plus petits, l'apprentissage individuel et en groupe à Fère-en-Tardenois, Neuilly-Saint-Front et Crézancy-Jaulgonne.

MÉDIATHÈQUE

557 PRÊTS PAR MOIS

40 USAGERS PAR SEMAINE CONSULTENT DES DOCUMENTS SUR PLACE

9 500 OUVRAGES (LIVRES – CD – DVD - LIVRES LUS - GROS CARACTÈRES – REVUES) SUR FONDS PROPRES ET PRÊTS PAR LA BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE L'AISNE (BDA) À LA MÉDIATHÈQUE

529 ABONNEMENTS À LA BIBLIOTHÈQUE, DONT 43 NOUVEAUX ABONNEMENTS EN 2022

ACTIONS ET ÉVÉNEMENTS

PLUS DE **400 VISITEURS** PAR SEMAINE À L'ESPACE D'EXPOSITION

1 RENCONTRE LITTÉRAIRE

1 DICTÉE POUR L'UKRAINE (DANS LE CADRE DE LA GRANDE COLLECTE ANNUELLE DE BIBLIOTHÈQUE SANS FRONTIÈRE)

2 FÊTES : DE LA SCIENCE ET DU LIVRE

8 ATELIERS (CONTRE L'ILLETTRISME AVEC ALIS, « PARENTALITÉ » DE L'UCCSA, JARDINAGE, COUTURE, LECTURES, JEUX DE SOCIÉTÉ, JEUX DE RÔLE, TRAVAUX MANUELS, BB LECTEURS)

1 TOURNOI DE JEUX VIDÉO (EN COLLABORATION AVEC L'UAF DE FÈRE-EN-TARDENOIS)

8 EXPOSITIONS (CULTURELLES, ENVIRONNEMENT, ATELIERS D'ART PLASTIQUE, INKTOBER)

1 NUIT DE LA LECTURE

1 SEMAINE DE LA LANGUE FRANÇAISE

COURS ET PRATIQUES ARTISTIQUES

7 AUDITIONS (HALLOWEEN, NOËL, MUSIQUES ACTUELLES ET CLASSIQUES, PIANO)

1 SCÈNE OUVERTE

1 SPECTACLE

1 ATELIER DÉCOUVERTE DE LA MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR (MAO)

2 CONCERTS DE RENTRÉE DEVANT LES ÉCOLES

ÉCOLES DE MUSIQUE

82 ÉLÈVES À FÈRE-EN-TARDENOIS

37 ÉLÈVES À NEUILLY-SAINT-FRONT

92 ÉLÈVES À CRÉZANCY/JAULGONNE

ARTS PLASTIQUES

42 ÉLÈVES SOIT +15 ÉLÈVES

DANSE

19 ÉLÈVES SOIT -11 ÉLÈVES

Saison culturelle

Lors de la saison culturelle 2021-22, nous avons accueilli à l'Espace Commun 7 spectacles. On comptabilise 524 entrés dont 60 entrées scolaires, soit une recette de 5 865€.

À cela s'ajoute le concert de rentrée, pour lequel nous avons accueilli 200 personnes (entrées gratuites).

LES MUSÉES

En 2022, les trois musées de l'Agglo ont retrouvé des conditions d'accueil et de visite normales, soulagés des contraintes sanitaires de l'année précédente. Ils ont pu ainsi reprendre pleinement leurs rôles d'acteurs culturels du territoire et leur rythme de fonctionnement.

Musée du Trésor de l'Hôtel-Dieu

OUVERTURE
Du 1er avril au 31 octobre :
du mercredi au dimanche.
Et du 1er novembre au 31 mars :
du mercredi au samedi.

AMÉNAGEMENTS

- Installation et mise en fonctionnement de la boutique du musée installée dans l'ancien pôle de santé, devenu pavillon d'accueil des visiteurs. Installation de l'équipe du Pôle muséal dans les locaux. Création et mise en fonctionnement d'un lieu adapté pour organiser des ateliers pédagogiques ;
  La boutique du musée permet de trouver 200 nouveaux produits dont 45 objets dérivés et inspirés des collections du musée et des recettes des religieuses, conçus par le service communication ;
- Ravalement des façades de ce pavillon d'accueil, côté rue du château et côté cour ;
- Mise en valeur de la cour grâce à du mobilier de jardin en vue d'une tisanerie et végétalisation.

ÉVÈNEMENTS ET MÉDIATION

- Nouvelle identité visuelle du musée avec un nouveau logo ;
- Mise en place de deux à trois visites guidées par jour, au lieu d'une seule ;
- Reprise de l'ensemble de l'offre pédagogique et création d'une nouvelle offre et de visites thématiques de la maternelle au lycée avec le suivi d'un enseignant-relai. Promotion de cette offre lors d'une journée de présentation à 16 enseignants et un inspecteur d'académie. Développement d'un partenariat avec la Mission locale pour faire découvrir le musée et ses métiers. Action « Hors les Murs » auprès des accueils de loisirs de Neuilly Saint Front. Le bilan scolaire et les accueils de loisirs permettent de compter 717 personnes. On note également l'augmentation de la fréquentation des collèges et lycées.

ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS

- Journées du Patrimoine : un Escape Game a attiré 823 visiteurs avec augmentation du nombre de bénévoles en costumes d'époque et participation du Théâtre de La Mascara ;
- La Nuit des Musées intitulée « Les Secrets de l'Hôtel-Dieu » a accueilli 569 visiteurs.

FRÉQUENTATION

2021	2022
2 564 VISITEURS	4 091 VISITEURS

+60%

CHIFFRE D'AFFAIRES

	BOUTIQUE	BILLETTERIE
2021	802 €	7 098 €
2022	9 890 €	12021 €
	+1 133 %	+69 %

Maison de Camille et Paul Claudel

OUVERTURE
Du 2 mai
au 31 octobre :
du mercredi
au dimanche
de 10h30 à 12h30
et de 13h30 à 18h.

ÉVÈNEMENTS ET MÉDIATION

- Organisation d'Escape Game (jeu d'énigmes et de découvertes) dans les salles de la maison avec la présence de 49 adultes et 36 enfants, le tout en 11 séances. Cette activité inhabituelle a permis de faire connaître la maison à de nombreuses personnes qui ne connaissaient pas les lieux.
- De même, en août a eu lieu la Folle Nuit à la Hottée du Diable grâce à la participation du Théâtre La Mascara.
- La soirée Contes d'octobre a connu un franc succès faisant venir de jeunes parents accompagnés de leurs enfants.
- Enfin l'exposition de photographies de Norbert Bardin, installée dans les jardins, a attirée 1 280 personnes sur la saison complète.

2021 1 081 **VISITEURS** — **2022** 1 476 **VISITEURS**

+37 %

FRÉQUENTATION
CHIFFRE D'AFFAIRES

BOUTIQUE	BILLETTERIE
2021 : 3 270 €	2021 : 3 206 €
2022 : 2 533 €	2022 : 4 809 €
-22 %	+50 %

Musée de la Mémoire de Belleau 1914-1918

OUVERTURE
Du 8 mai
au 11 novembre.
Visite libre.

EXPOSITIONS TEMPORAIRES

- Préparation et réalisation de deux expositions temporaires bilingues (français et anglais) :
- « Les transmissions pendant la Grande Guerre », grâce aux prêts de plusieurs collectionneurs et du musée de la Grande Guerre de Meaux et « Œuvres de Pierre Tunis : croquis et tableaux, portraits de soldats ». Les vernissages d'exposition sont toujours un moment convivial dans la vie du musée.

ÉVÈNEMENTS ET MÉDIATION

Les événements marquants ont été :

- Le Memorial Day le 29 mai (404 visiteurs),
- Les Journées du Patrimoine (142 visiteurs),
- La commémoration du 11 novembre (118 visiteurs).

ANIMATIONS

- Le Bivouac des Poilus de la Marne les 23 et 24 juillet (494 visiteurs),
- Le spectacle Grande Guerre par le Théâtre du Zouave le 17 septembre (31 spectateurs),
- Les visites flash et le jeu de l'oie géant.
- Des ateliers et des visites guidées à destination des scolaires, ainsi que des visites guidées séniors sont également organisés.

PROMOTION

- Foire aux dépliants à Guise avec rencontres des professionnels du tourisme et envoi et distribution de 3 500 dépliants destinés aux musées Grande Guerre, offices de tourisme, bases militaires et cimetières américains.

2021 2 356 **VISITEURS** — **2022** 3 448 **VISITEURS**

+46%

FRÉQUENTATION
CHIFFRE D'AFFAIRES

BOUTIQUE	BILLETTERIE
2021 : 10 913 €	ENTRÉE GRATUITE
2022 : 15 810 €	
+49 %	

SANTÉ ET MÉDICO-SOCIAL

Les services de soins à domicile s'adressent à l'ensemble des habitants du territoire et particulièrement ceux présentant un handicap ou atteints de pathologies chroniques ou encore âgés de plus de 60 ans.

De manière ponctuelle ou spécifique, chacun peut avoir besoin d'une prise en charge particulière, quel que soit son âge ou sa catégorie sociale. C'est pourquoi les services médico-sociaux de l'agglo proposent différentes prestations, conçues pour répondre aux attentes des habitants.

La santé

Le territoire fait face à des problématiques de santé dont la prise en charge appelle la construction d'une dynamique pleinement partagée, menée par la collectivité. Le maillage des maisons de santé est composé de celles de Jaulgonne, Condé-en-Brie et Fère-en-Tardenois. L'extension et les aménagements des maisons de santé de Fère-en-Tardenois et de Condé-en-Brie sont prévus pour 2023. En 2022, les études et maîtres d'œuvre ont été sélectionnés.

Ce maillage se trouve incomplet par l'absence de maison de santé à Neuilly-Saint-Front. Le besoin quant à lui est extrêmement fort depuis la cessation d'activité du médecin de la commune. Le projet ne peut avancer sans avoir un médecin pour le porter. L'agglomération y travaille activement.

LES DIFFÉRENTES SENSIBILISATIONS MENÉES EN 2022 SUR LE TERRITOIRE

- **MARS BLEU** — SENSIBILISATION ET PRÉVENTION DU CANCER DU COLON **FÈRE-EN-TARDENOIS**
- **OCTOBRE ROSE** — SENSIBILISATION ET PRÉVENTION DU CANCER DU SEIN **NEUILLY-SAINT-FRONT**
- **MOVEMBER** — SENSIBILISATION ET PRÉVENTION DU CANCER DE LA PROSTATE **COURTEMONT - VARENNES**
- **LUTTE CONTRE LE SIDA** — SENSIBILISATION ET PRÉVENTION CONTRE LE SIDA DANS LES COLLÈGES DU TERRITOIRE ET À **ÉTAMPES -SUR-MARNE**
- SENSIBILISATION ET PRÉVENTION DU DIABÈTE **ÉTAMPES -SUR-MARNE**

Le Service de Soins Infirmiers à domicile

Notre service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) permet de prévenir une hospitalisation ou différer une entrée en institution, d'accélérer un retour à domicile dans de bonnes conditions suite à une hospitalisation ou de continuer à vivre à domicile en recevant des soins adaptés et de qualité.

La capacité actuelle est de 71 places pour personnes et 3 places pour personnes handicapées.

Le Service de Soins Infirmiers à domicile de la Communauté d'agglomération a accompagné en 2022 près de 115 usagers.

112 usagers âgés et 6 usagers handicapés

dont 69 nouveaux usagers pris en charge

118 USAGERS ACCOMPAGNÉS

30 000 VISITES À DOMICILE

15 agents

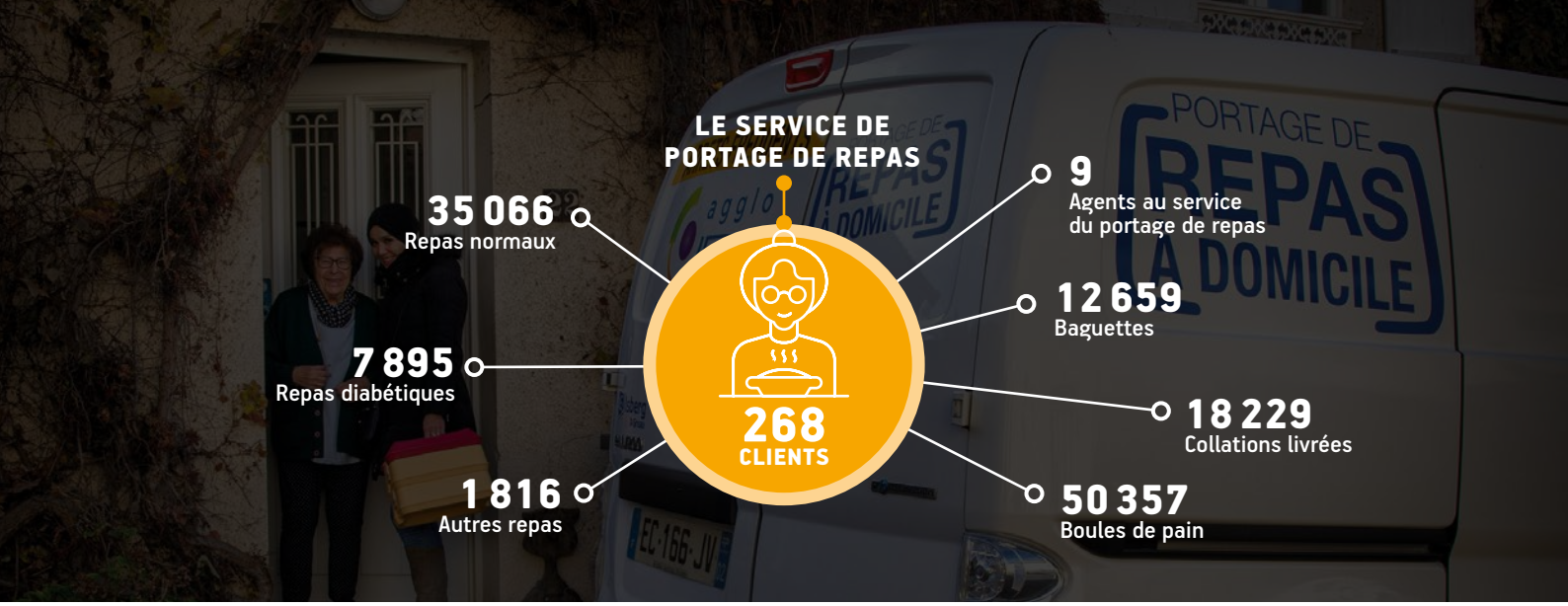

Le service de portage de repas

Le fonctionnement du service de portage de repas (livraison quotidienne) est destiné à apporter au-delà du plateau-repas, une présence quotidienne auprès des personnes âgées et des personnes handicapées qui pour certaines se trouvent isolées.

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile

Les services d'aide et d'accompagnement à domicile assurent, au domicile des personnes, ou à partir de leur domicile, des prestations de services ménagers et des prestations d'aide à la personne pour les activités ordinaires de la vie et les actes essentiels lorsque ceux-ci sont assimilés à des actes de la vie quotidienne. Ces prestations s'inscrivent dans un projet individualisé d'aide et d'accompagnement élaboré à partir d'une évaluation globale des besoins de la personne.
Elles concourent au soutien à domicile, à la préservation ou la restauration de l'autonomie dans l'exercice des activités de la vie quotidienne, au maintien et au développement des activités sociales et des liens avec l'entourage.

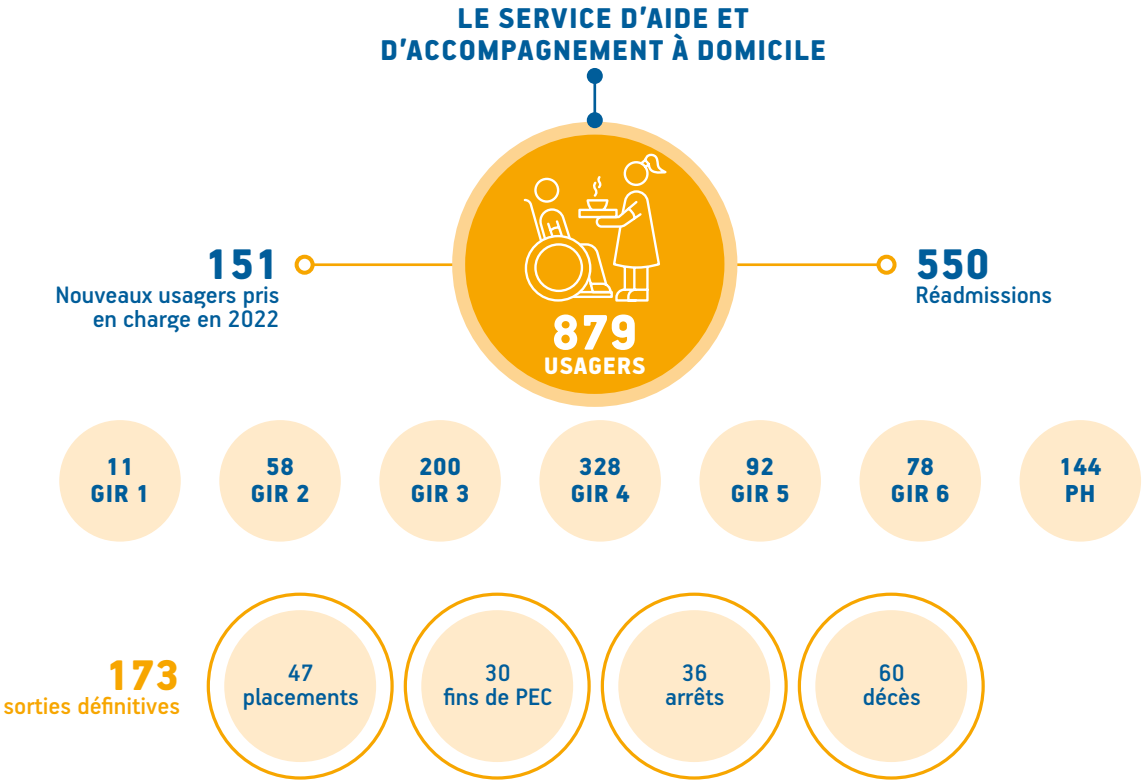

** GIR = "groupe iso-ressources", cela correspond au niveau de perte d'autonomie.*
** PH= personne handicapée * PEC= prise en charge*

DISPOSITIF 100 % EAC

Pour rappel, le dispositif 100% EAC à la Communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry :

- 1 objectif : 100% des jeunes de notre territoire doivent avoir accès à une action d'éducation artistique et culturelle
- 3 ans pour atteindre notre objectif (de juillet 2019 à juillet 2022)
- 3 financeurs (la DRAC Hauts-de-France, l'agglomération et ses communes membres ayant délibéré en ce sens)
- 155 000 € de budget
- Plus de 12 000 jeunes concernés, entre 3 et 25 ans

Tout comme les 2 années précédentes, l'année 2022 s'est déroulée dans la poursuite des résidences-missions et de la possibilité pour les enseignants, acteurs culturels, personnels des centres de loisirs de déposer des fiches projets pour obtenir des financements pour mener à bien leurs projets culturels.

Les résidences missions

3 résidences d'artistes ont eu lieu du 17 janvier au 6 mai 2022.

Philippine Brenac

Artiste pluridisciplinaire qui s'est intéressée aux différentes manières de raconter : par l'image fixe (illustration, dessin), la succession d'images (bandes-dessinées), l'oral (le conte).
Durant sa présence sur le territoire, elle a pu rencontrer et travailler avec 517 enfants dont (entre autres) 245 relevant du primaire, 233 du collège.
Elle a mené **20 projets** allant de la réalisation de fanzines, à celle de BD, de flipbooks ou de fresque.

Miom

Duo composé de Myriam Martinez, céramiste, plasticienne, artiste sonore, flûtiste et intervenante et IOMAI, artiste visuel et sonore, musicien compositeur et intervenant.
Ensemble, ils ont pu aller à la rencontre de **687 jeunes** du territoire dont une majorité entre 11 et 14 ans : 282 et 245 en primaire et 115 pour les maternelles.
18 projets durant leur résidence ont été mené et des créations musicales et plastiques ont pu être enregistrées.

Nouvel R

Un collectif qui regroupe un compositeur et réalisateur, deux auteurs et interprètes, un violoncelliste, un beat-boxer et un bassiste-guitariste.
Ce collectif a touché le plus d'enfants avec **896 jeunes,** surtout en collège : 373 enfants, puis en primaire 356 et enfin 134 enfants de maternelles.
Ils ont réalisé **23 interventions** et notamment des découvertes beat-box, Mao et rap.

Les fiches projets

36 projets ont été déposés et ont eu lieu durant l'année. Dans les partenaires culturels, nous pouvons citer l'œil Miroir, Sophie Marchand, les médiathèques de Château-Thierry et Fère-en-Tardenois, la Mascara, 10th Records, Bullescence ou encore Lizières.
1441 enfants ont pu en bénéficier dont 152 maternelles, 612 primaires, 273 enfants de niveau collège, 333 en niveau lycée et 71 jeunes adultes.

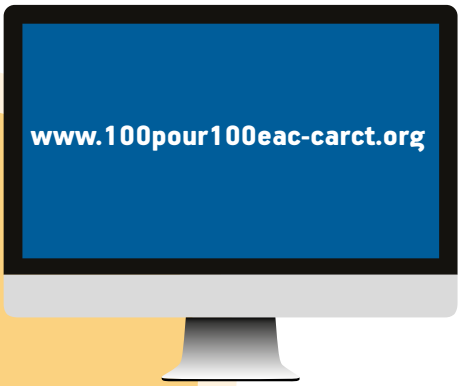

Mise à jour régulière de la partie blog mais aussi des différentes rubriques en lien avec le dépôt des fiches projet.
Trois nouveaux acteurs culturels ont été intégrés sur dans la partie dédiée : L'œil Miroir, Seizième étage et les Vitraux Collard. L'envoi de la newsletter reprend en janvier 2023 suite au changement de coordinateur.

ET AGIT

DÉCHETS

La Communauté d'Agglomération est compétente pour la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés. La compétence traitement a été déléguée à Valor'Aisne, syndicat de traitement des déchets ménagers de l'Aisne qui assure les opérations de tri, compostage, enfouissement et transport des déchets depuis les quais de transferts ainsi que le traitement des déchets issus des déchèteries. La compétence collecte est exercée via des marchés publics passés avec différents prestataires. Le gardiennage et la livraison des bacs est assurée en régie. Au total le service déchets regroupe 32 agents.

Événements marquants de l'année

Année à blanc de l'abonnement déchets service

L'abonnement déchets service est venu bouleverser les habitudes des usagers au 1er janvier 2023. Pour que chacun puisse adapter son comportement vers la réduction des déchets, le service a diffusé un guide auprès des particuliers, des entreprises et des élus. L'objectif ? Expliquer le fonctionnement de l'abonnement déchets service, à l'appui des tarifs à blanc pour l'année 2022. Un simulateur en ligne a été mis à disposition au printemps pour que chacun puisse estimer le montant de cette nouvelle facture en fonction de sa production de déchets. À l'automne, chaque usager a reçu une facture à blanc, soit une simulation de facture en fonction des levées effectuées sur 6 mois de l'année. 19 697 factures ont été envoyées, accompagnées d'une notice. 1 608 usagers ont contacté l'Agglo par téléphone pour obtenir des informations supplémentaires suite à cet envoi.

Mise en œuvre du nouveau marché de transport des déchets de déchèteries

Depuis le 1er janvier 2022, l'agglo a signé un nouveau contrat avec la société 3B Environnement pour la mise à disposition de bennes en déchèterie et leur transport des vers les exutoires, pour une durée de 1 an, renouvelable 3 fois 1 an.

Mise en place de nouvelles filières en déchèteries

- Collecte des déchets amiantés (pour les particuliers uniquement) depuis septembre 2022, sur inscription, pour un coût forfaitaire de 60 € jusque 200 kg et 2 € par kg supplémentaire dans la limite de 300 kg.
- Collecte du plâtre sur chaque déchèterie depuis novembre 2022.

Nouveaux équipements en déchèteries

Des armoires de stockage de déchets dangereux ont été installées à la déchèterie de Condé-en-Brie et de Neuilly-saint-Front pour parfaire la mise aux normes et la sécurité de ces sites.

Indicateurs techniques

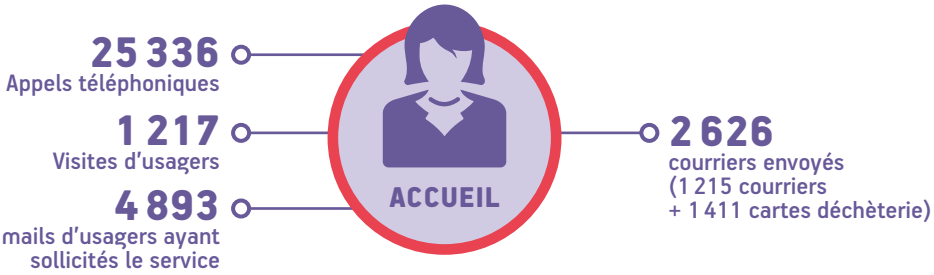

PRÉVENTION

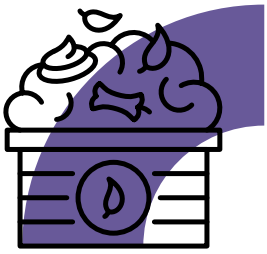

SOUTIEN AU COMPOSTAGE
avec **3** sites de compostage collectif supplémentaires installés,
30 aides à l'acquisition d'un composteur,
20 aides à l'acquisition de broyeurs et
42 aides pour les protections lavables.

ANIMATION

241 animations scolaires

19 animations tout public

15 visites en porte à porte

32 suivis de précollecte

Au total, ce sont **7 838 personnes sensibilisées** à la réduction et au tri des déchets sur le territoire en 2021.

PRÉCOLLECTE

2 807 dotations de bacs
2 559 échanges
783 retraits
277 réparations
13 prestations de lavage des bacs
1 lavage des 202 containers à verres,
1 lavage intérieur et
4 lavages surfaciques des 60 points PAV

COLLECTE

28 556 t COLLECTÉES

Dont
10 372 t d'OMr
3 580 t de recyclables
192 t de cartons pro
2 000 t de verre et
12 110 t en déchèteries,
soit une baisse de 9 % des OMr et une hausse de 6 % des recyclables par rapport à 2021.
Au total, les tonnages collectés diminuent de 7 % par rapport à 2021. Le déploiement du programme de prévention des déchets avec la communication autour du nouveau mode de facturation ont largement contribué à ces résultats très encourageants en terme de réduction des déchets.

DÉCHÈTERIES

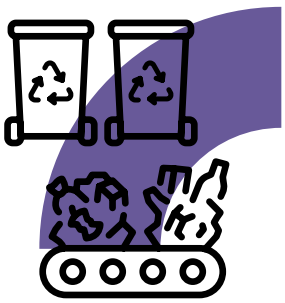

La fréquentation sur les 4 déchèteries est de **61 733** passages, dont
31 494 sur celle de Château-Thierry,
6 211 sur celle de Condé-en-Brie,
12 435 sur celle de Neuilly-Saint-Front,
6 075 sur celle de Villers-sur-Fère,
4 968 sur le point d'apport de végétaux d'Essômes et
550 sur celui de Gandelu.

13 694 appels pour les rdv d'accès aux déchèteries par téléphone et
38 158 connexions sur la plateforme de réservations.

CYCLE DE L'EAU

L'Agglomération exerce en direct les compétences relatives à la gestion des eaux usées depuis le 1er janvier 2019 et des eaux pluviales depuis le 1er janvier 2020.

Le schéma directeur d'assainissement des eaux usées et de Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU)

Les 87 communes qui composent l'Agglomération sont réparties en 13 systèmes d'assainissement collectif distincts qui gèrent les effluents de 56 % de la population. Les 44 % restants des habitants sont assainis par environ 8 000 à 10 000 installations d'assainissement non collectif.
Outre cette grande hétérogénéité technique, chacun des EPCI antérieurs à la prise de compétence a avancé à son rythme propre sur les schémas directeurs d'assainissement bien que cette étude soit imposée par la réglementation.
Désormais, l'Agglomération doit donc se doter d'un schéma directeur d'assainissement à l'échelle de son territoire reprenant ou/et actualisant les conclusions des schémas directeurs existants et adaptant/modifiant leurs conclusions à la réalité actuelle du territoire pour :

- connaître les patrimoines d'assainissement (eaux usées et eaux pluviales)
- établir les zonages eaux usées et eaux pluviales qui définissent à l'échelle de chaque parcelle communale le type d'assainissement et de gestion des eaux pluviales à mettre en œuvre.
- établir des programmes pluriannuels et hiérarchisés d'actions

La phase préparatoire du schéma directeur a débuté en 2021 avec la compilation des données, des études et des documents existants. Sur l'année 2022, le dossier de consultation de cette étude a été finalisé et mis en consultation en vue d'un démarrage au printemps 2023 pour une durée de 2 ans.

Assainissement des Eaux usées (collecte et traitement) :

LE PATRIMOINE D'ASSAINISSEMENT EXPLOITÉ EN 2022 S'ÉLÈVE AINSI À :

295 km DE RÉSEAUX D'EAUX USÉES

55 km DE RÉSEAUX UNITAIRES*

75 POSTES DE POMPAGE

2 BASSINS DE STOCKAGE DES EAUX USÉES

13 UNITÉS DE TRAITEMENT

**collecte en mélange des eaux usées avec les eaux pluviales*

La compétence eaux usées est exercée en direct par la régie communautaire d'assainissement qui comprend 29 agents dont 17 agents de terrain et d'exploitation qui assurent également une astreinte 7 jours/7 et 24 heures/24. Le périmètre d'intervention de la régie d'assainissement est resté constant sur l'année 2022.
Les communes de Crézancy et Mézy-Moulins sont exploitées en délégation de service public jusqu'au 31 décembre 2025 par la société Véolia.
La fin d'année 2022, a vu la dissolution du Syndicat d'Assainissement de Chézy, Azy et Bonneil. Au 1er janvier 2023 la Direction du cycle de l'eau reprendra le suivi de la délégation du service public d'assainissement attribué à Véolia (fin au 28 février 2026) pour les communes d'Azy et de Bonneil.

COLLECTE DES EAUX USÉES

Au niveau des raccordements existants sur la structure de collecte :

- 407 habitations ont fait l'objet de contrôles de conformité à l'occasion de ventes dont 75,4 % se sont avérées conformes ;
- 81 conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage ont été signées avec les particuliers pour la mise en séparatif des eaux usées et des eaux pluviales de leur habitation. Fin 2022, 11 maisons individuelles étaient mises en conformité, l'opération se poursuivant sur 2023.
- 30 nouvelles habitations ont été raccordées sur les réseaux de collecte.

Les réseaux de collecte ont fait l'objet de :

- 80 km de curage préventif par les équipes de la Régie
- 165 interventions d'urgence essentiellement pour des débouchages de branchements (notamment par des lingettes) ou des canalisations engorgées ;
- 35 réparations sur les réseaux (y compris les investigations préalables par des inspections télévisées de 7 890 ml de collecteur) allant du recèlement de regards d'assainissement à la réparation de casses de réseaux avec ouvertures de voiries ou trottoirs pour un montant total facturé de 82 587 € HT.

Les travaux d'investissement :

- les rues Charles Guérin, des Pensées et Adrien Gourlet à Château Thierry ont été mises en séparatif avec la pose de 1 000 ml de réseaux d'eaux usées et la réhabilitation du collecteur unitaire transformé en collecteur pluvial.
- La finalisation des études de mises en séparatifs pour deux autres secteurs (quartier Tillancourt à Château Thierry et 3 rues sur Chierry), les consultations de travaux ont été réalisées avec un démarrage des travaux prévus en 2023 et 2024 ;
- 106 conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage ont été signées avec les particuliers pour la mise en séparatif de leur habitation pour deux secteurs situés à Chierry et Château-Thierry.
- Le renouvellement de la canalisation reliant la ZI de l'Omois et la commune d'Epaux Bezu le long de la RD1 (pose de 700 ml de réseaux d'eaux usées) ainsi que la mise en place d'une unité de traitement de l'H2S sur le poste de relèvement de Barbette s'est terminé.

Les stations d'épurations qui traitent les eaux usées :

Les réseaux de collecte véhiculent les eaux usées de 34 000 abonnés vers 12 unités de traitement.

La station d'épuration Pierre Lemret :

- 1 599 366 m³ d'eaux usées traitées en 2022
- 2 408 tonnes de boues brutes produites en 2022. Après chaulage ces boues sont valorisées par épandage en agriculture sur la période estivale par une société prestataire (SEDE).

En 2022, le traitement des boues de la station d'épuration Pierre Lemret a été arrêté, nécessitant la location d'une unité de traitement mobile des boues pour un total de 297 665 € HT.

- Réception des matières de curage des réseaux (137 m³), des matières de vidanges de fosses septiques (130,62 m³) et des vidanges de bacs à graisse (26,74 m³).
- Les sables qui, après nettoyage, sont valorisés en tant que sable de remblais pour un 19,8 tonnes ;
- Le laboratoire de la station d'épuration de Château Thierry réalise les analyses et les bilans de fonctionnement de l'ensemble des stations d'épuration soient 87 bilans de contrôles de fonctionnement des installations et plus de 500 analyses réalisées en 2022.

Les 11 stations d'épuration de plus petite taille :

Des travaux d'investissement ont été menés sur les stations d'épuration de :

- Courtemont-Varennes avec le changement armoire électrique et la mise en place d'un automate permettant de piloter et contrôler à distance le fonctionnement de la station d'épuration ;
- Condé-en-Brie dont le point de rejet a été déplacé ce qui a nécessité le changement du poste de rejet des eaux épurées et la pose d'une canalisation de rejet sur le chemin du Bouvier.

Assainissement Non Collectif (ANC).

Dans le cadre de ses missions, la régie d'assainissement réalise les contrôles des installations :

- 283 contrôles ventes réalisés dont 84 % non conformes ;
- 48 contrôles de bonne conception et d'implantation qui ont lieu lors de la création d'installations neuves ou de réhabilitation d'installation existantes ;
- 25 contrôles de bonne exécution sur des travaux de création d'une installation neuve ou de réhabilitation d'installation existantes.

Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU)

La Communauté d'agglomération a proposé de reconduire la délégation de compétence GEPU. Ce sont 35 communes qui ont ainsi exercé par délégation cette compétence. Cela a concerné des curages et des inspections télévisées de réseaux, des réparations ponctuelles, mais aussi 6 opérations d'investissement concernant 4 communes du territoire avec la création d'antennes pluviales (Château Thierry, Coincy), la réhabilitation de collecteurs pluviaux (Château Thierry, Étampes sur Marne) et la création de puits d'infiltrations sur Nogentel.

Il est à noter que la Communauté d'agglomération a profité de l'extension du parking de la station d'épuration Pierre Lemret avec la création de 13 places supplémentaires pour créer un show-room des techniques alternatives pouvant être mises en place sur des aménagements très urbains : enrobé drainant, alvéoles remplies de gravillons, de substrat avec des végétaux, de dalles ainsi qu'une noue d'infiltration.

URBANISME

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUIH)

L'Agglomération poursuit l'élaboration du PLUIH, document de planification stratégique indispensable à un développement équilibré à l'échelle du territoire, mené en collaboration avec les 87 communes membres.

En 2022, 15 ateliers ont permis de réunir élus et partenaires autour des travaux menés sur le diagnostic et la construction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), clé de voute du futur document.

Évolution des documents d'urbanisme communaux

Pendant la durée de l'élaboration du PLUIH, l'Agglomération est compétente pour poursuivre les procédures d'élaboration ou d'évolution des documents communaux.

Le service a réalisé en interne les dossiers de modifications simplifiées des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) communaux et assuré le suivi des procédures :

4 PROCÉDURES DE MISES À JOUR DE DOCUMENTS D'URBANISME
- Cartes communales de Coincy et de Vichel-Nanteuil, PLU de Neuilly-Saint-Front (2 procédures)

2 PROCÉDURES APPROUVÉES
- Modifications simplifiées des PLU de Chartèves, révision de la carte communale d'Etrepilly

4 PROCÉDURES EN COURS
- Modification simplifiée du PLU de Beuvardes, du PLU de Neuilly-Saint-Front, de Fère-en-Tardenois, modification du PLU de Château-Thierry

Transformation de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) de Château-Thierry en Aire de Mise en valeur de l'Architecture et du Paysage (AVAP)

L'Agglomération, compétente en matière de documents d'urbanisme, assure la poursuite de la transformation de la ZPPAUP de Château-Thierry en AVAP. L'année 2022 a été consacrée à l'écriture, en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France, du règlement écrit et graphique qui sera applicable dans le Site Patrimonial Remarquable de Château-Thierry.

Révision du Règlement Local de Publicité de Château-Thierry

L'Agglomération a conduit, en étroite concertation avec la commune, la révision du Règlement Local de Publicité de Château-Thierry. Un travail de diagnostic des dispositifs publicitaires présents sur la commune a permis de définir les orientations et les règles permettant d'assurer un affichage plus efficace et plus respectueux du cadre de vie. Le projet a été arrêté en Conseil communautaire et transmis aux partenaires de l'Agglomération, avant enquête publique.

Déploiement de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme

L'Agglomération a poursuivi le déploiement de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme sur les 71 communes adhérentes au service d'instruction (52 communes de l'Agglomération et 19 communes CC du Canton de Charly-sur-Marne). Seize services consultables sont raccordés permettant des consultations sur les dossiers de façon dématérialisée.
Elle a mis en place un Service de Saisine par voie Électronique (https://sve.sirap.fr) permettant le dépôt des demandes d'urbanisme par voie dématérialisée sur les 71 communes. 946 demandes ont été déposées via le téléservice en 2022.

Instruction des autorisations d'urbanisme

→ Un nombre d'actes instruits en baisse par rapport à l'année 2021 (4 138 actes instruits) mais qui reste nettement supérieurs aux autres années (2 968 en 2019, 3 135 en 2020).

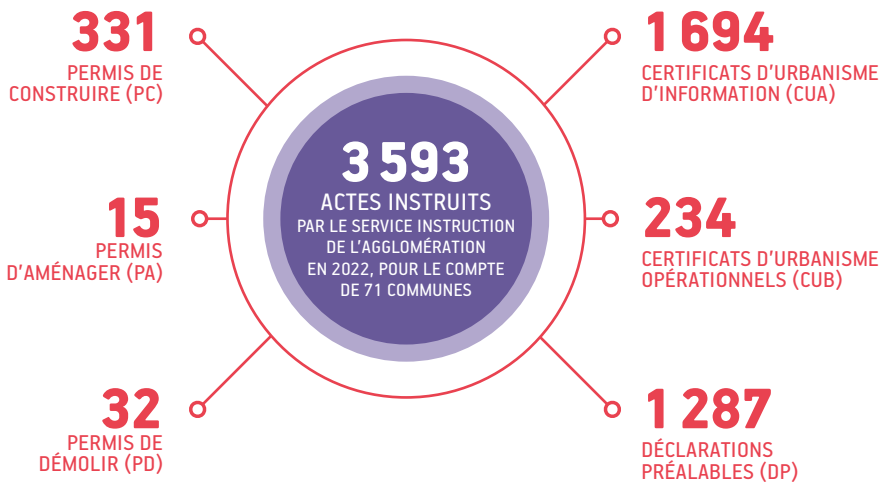

Accompagnement des communes, des habitants et des professionnels par le service droit des sols

- 577 rencontres assurées par les instructeurs (le service reçoit sans rendez-vous le matin et sur rendez-vous l'après-midi),
- Organisation de rendez-vous pour les habitants et professionnels du territoire :
- 200 rencontres avec l'Architecte des Bâtiments de France, qui a tenu 19 permanences au cours de l'année 2022
- 24 rencontres avec l'architecte Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)

REVITALISATION CENTRE-VILLE ET CENTRES-BOURGS

Objectifs du service : accompagner la ville centre et les bourgs centre dans leur renouvellement urbain afin de dynamiser l'ensemble du territoire et favoriser ainsi son attractivité.

Poursuite d'Action Cœur de Ville Château-Thierry autour de ses 5 axes

- 1 comité de suivi
- Poursuite de la démarche d'évaluation
- 5 interventions dans des colloques ou manifestations auprès de différents partenaires
- Accompagnement des actions en faveur de l'habitat : suivi d'une concession de renouvellement urbain portée par la Ville, lien et relais de la stratégie Ville sur l'OPAH-RU et l'AVAP ; lancement d'un groupe du travail municipal sur les polices du maire en matière d'habitat
- Dynamisation des actions en faveur du commerce : accompagnement du FISAC et évaluation du dispositif
- Poursuite du travail sur la mise en place d'une Résidence Jeunes actifs : travail avec un opérateur
- Travail dans le domaine du design actif dans le cadre de Terres de Jeux 2024
- Lancement d'une grande démarche de co-conception avec la population dans le cadre d'un aménagement d'un espace public majeur de la Ville de Château-Thierry et animation du projet global avec l'ensemble des services
- Réflexion sur le quartier gare :
  - animation d'une étude stratégique et pré-opérationnelle par l'Agglomération d'une étude Gare
  - mise en place de rencontres régulières avec les instances de la SNCF sur les questions notamment d'accessibilité

Une convention Opération de Revitalisation de Territoire multisite

Élaboration d'une convention multisite pour la restauration immobilière : 1 commune Action Cœur de Ville, 2 communes Petites Villes de Demain, 1 autre commune de l'agglomération (Condé-en-Brie)

Recensement des enjeux, identification des périmètres, choix de la gouvernance, échanges avec l'État.

Structuration de la démarche de Petites Villes de demain : Fère-en-Tardenois et Neuilly-Saint-Front

- 1 comité de projet
- 1 intervention carrefour des métiers : « Revitalisons les petites villes d'aujourd'hui et de demain »
- Poursuite et suivi des études et des diagnostics sur les communes de Fère-en-Tardenois et Neuilly-Saint-Front : CAUE, SHOP'IN, stationnement et mobilités, analyse de données, ateliers, cartographies…
- Suivi de l'OPAH-RU multisite, relais entre les villes de Fère-en-Tardenois et Neuilly-Saint-Front, la CARCT et Urbam Conseil
- Réflexion sur la requalification de la place Aristide Briand de Fère-en-Tardenois :
  - études de faisabilité, consultation de l'architecte des bâtiments de France et du CAUE en amont, prise de contact auprès de la DRAC pour le diagnostic archéologique
- Suivi d'un projet d'habitat inclusif sur le site de l'ancienne gendarmerie de Neuilly-Saint-Front avec Clésence et l'APEI des 2 vallées, candidature à l'AMI « Bien vieillir »
- Mise en place d'une formation sur le plâtre gros à Neuilly-Saint-Front en partenariat avec le CAUE, la CARCT, la CAPEB, les Compagnons du devoir, l'ABF, Urbam conseil
- Travail sur la restauration de l'église de Neuilly-Saint-Front : préparation du dossier en partenariat avec la DRAC et l'ADICA

Les maisons de l'agglo

4 lieux pour se renseigner sur les services de l'agglo: déchets, aide à la personne, enfance-jeunesse, transports, urbanisme… et pour être accompagné dans ses démarches administratives: CAF, pôle emploi, CPAM, retraites etc.

MAISONS DE L'AGGLO FRANCE SERVICES

SUR LES 4 SITES
Aiguillage, Condé-en-Brie, Fère-en-Tardenois et Neuilly-Saint-Front

6 067
DÉMARCHES ACCOMPAGNÉES POUR PRÈS DE
5 340 USAGERS

(plus de 2 500 appels téléphoniques et près de 2 800 rendez-vous/visites).
À la journée hebdomadaire du vendredi, pour Condé-en-Brie, la Maison de l'Agglo est dorénavant ouverte un jeudi sur deux.
À noter un pic d'activités en mai et en septembre.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le plan d'actions développement économique et commerce s'est poursuivi dans la logique du Projet de Territoire :

- mise en œuvre des démarches en vue de la création de la ZAC de l'Omois Est a commencé
- les contacts se sont poursuivis avec le Conseil Régional des Hauts-de-France et la SANEF afin de lancer l'étude de la faisabilité d'une zone d'activités dans le Tardenois, en bordure de l'autoroute A4.
- les démarches ont commencé afin de transformer à terme un local de U1 à Château-Thierry en un lieu d'accueil des entreprises.

L'aménagement et la commercialisation des terrains des zones d'activités

- travaux d'aménagement d'une zone de 3 hectares au sein de la zone de l'Omois réalisés afin de céder à des entreprises 5 des 6 terrains disponibles sur cette emprise.
- concertation préalable en vue de la création de la future ZAC de l'Omois Est à Bézu-Saint-Germain (23,6 hectares) avec les citoyens, et réalisation d'une étude faune-flore.
- La zone des Acacias à Neuilly-Saint-Front a fait l'objet d'une requête du Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France en vue de la préservation d'une plante protégée, l'Armérie des sables. Une promesse de vente a cependant pu être signée pour les terrains d'une moitié de cette zone (13 953 m^2) avec l'entreprise CAMUS (groupe paysagiste DANIEL MOQUET).

Les actions collectives dans le domaine de la formation et de l'enseignement

- En partenariat avec le CNAM, et dans le cadre du programme Action Cœur de Ville, une licence Générale (3 ans) en alternance Gestion des Organisations a été mise en place à la rentrée 2022 (14 élèves inscrits) au lycée Jean de la Fontaine.
- Travail en partenariat avec le CNAM et le lycée Jules VERNE afin de mettre en place à la rentrée 2023, une formation BAC+3 : licence professionnelle Mention Maîtrise de l'Énergie, Électricité, Développement Durable.
- Une session de formation d'aides-couvreurs organisée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-France s'est déroulée en milieu d'année dans des locaux de l'agglo
- Accompagnement de l'UISA (Union Industrielle du Sud de l'Aisne) sur le projet de création d'une école de production sur le métier de l'usinage. La Communauté d'Agglomération a signé une convention de soutien avec cette école de production, La Prod'Factory : subvention de 30 000 €.
- Accompagnement de l'UISA pour l'organisation de la seconde édition du salon « Osez l'Industrie » le 3 octobre au Palais des Rencontres de Château-Thierry : + de 1 000 jeunes, 40 entreprises, 10 centres de formation, 1 camion-démonstrateur LA FABRIQUE 4.0.

Commerce

La plateforme numérique www.achetezachato.fr a accusé un infléchissement dans sa fréquentation avec la fin des confinements et le départ en mars du manager de centre-ville.

Un nouveau manager du commerce est arrivé en septembre pour travailler notamment sur la dynamisation de cette plateforme. Son travail a d'abord consisté en la consolidation de l'utilisation des chèques-cadeaux. Ce manager a travaillé en collaboration avec les chefs de projets « petites villes de demain » et « action cœur de ville ». Il a assuré des permanences dans les centre-bourgs du territoire afin de rencontrer les commerçants. L'agglomération et la Chambre de Commerce et d'Industrie ont identifié des pistes de partenariat pour aider les commerçants à développer les usages du digital et les accompagner encore mieux dans leur transition numérique.

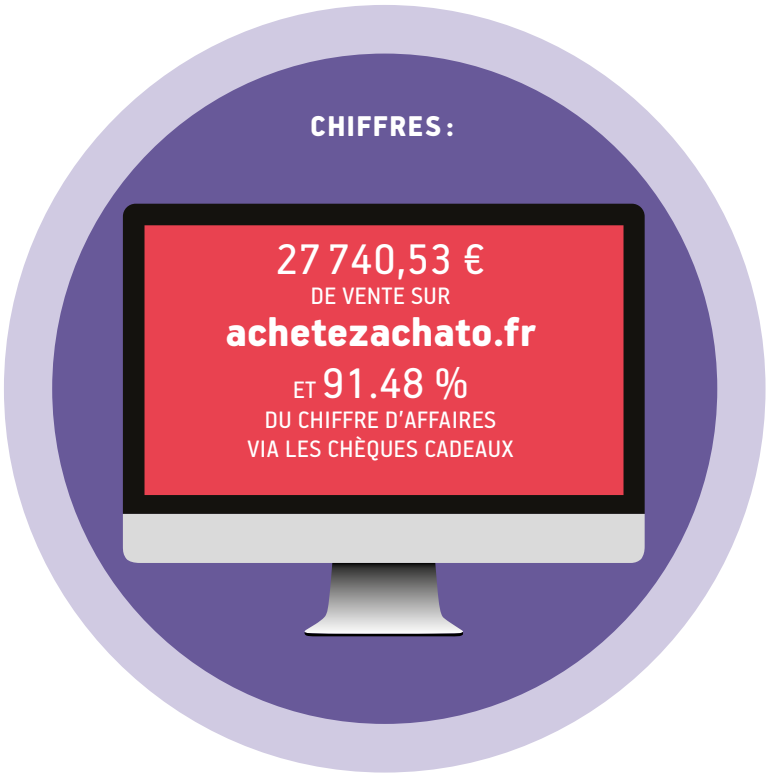

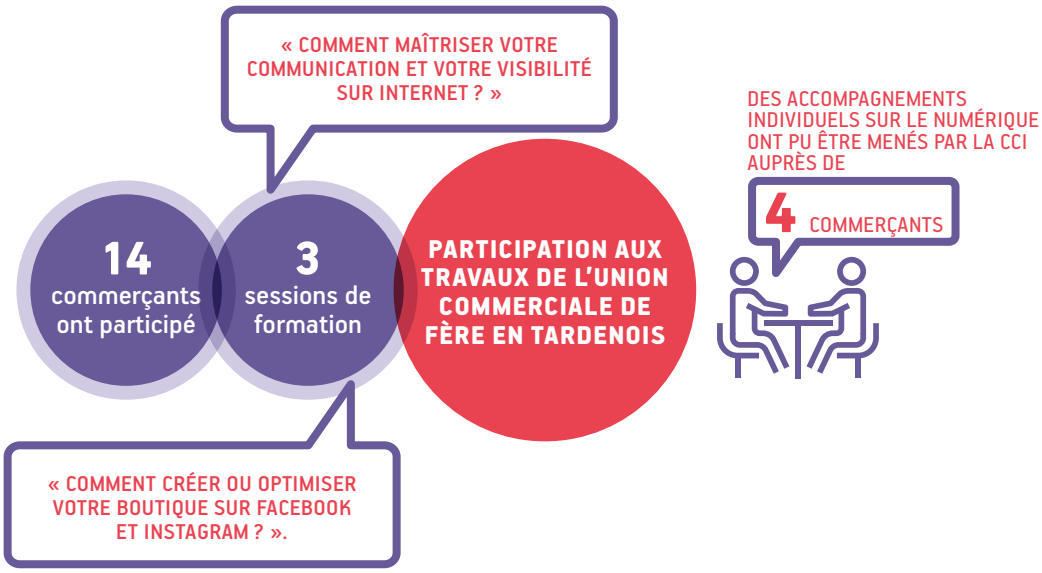

HABITAT

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain

(OPAH-RU)

À Château-Thierry :

- le suivi-animation, à charge de l'Agglo, se porte à 47 028 € TTC (financé à environ 50 % par l'ANAH),
- les aides aux propriétaires occupants et propriétaires bailleurs, octroyées par l'Agglomération, représentent 2 521 €. Elles avaient été estimées à 49 100 € dans la convention ANAH

Il est important de noter que ces travaux sont très souvent réalisés par des entreprises locales, ce qui génère une économie locale vertueuse.
3 comités de suivi, une réunion d'information dans le quartier Saint-Martin, la participation au Salon de l'Habitat en mai et un comité de pilotage ont été réalisés pour l'année 2022.

Sur les bourgs centres de Condé-en-Brie, Fère-en-Tardenois et Neuilly-Saint-Front

Pour les communes de Condé-en-Brie, Fère-en-Tardenois et Neuilly-Saint-Front, la convention a été signée le 1er novembre 2021. L'opération a démarré effectivement en 2022.

- le suivi-animation, à charge de l'Agglo, se porte à 54 036 € TTC (financé à environ 50 % par l'ANAH).
- les aides aux propriétaires occupants et propriétaires bailleurs, octroyées par la CARCT, estimées (convention ANAH) à 6 500 € sont de 2 358 € (dont une prime de sortie de vacance).

Ces dossiers, dont l'un pour des travaux pour un logement, génère près de 36 716 € de travaux.

2 comités de suivi délocalisés, 3 réunions de lancement du dispositif, (l'une dans chacune des communes concernées), une matinale de l'immobilier réunissant notaires et agences immobilières du territoire, la participation au Salon de l'Habitat organisé en mai et un comité de pilotage ont été organisés durant l'année.

la Conférence Intercommunale du Logement

La Conférence Intercommunale du Logement a pour objectif de :

- définir la politique intercommunale d'attribution de logements au sein du parc locatif social,
- développer la mixité sociale,
- favoriser la coopération entre les bailleurs et les réservataires,
- et améliorer la transparence du dispositif pour les demandeurs.

Règlementaire, cette conférence a fait l'objet d'évolutions ces derniers mois.

Officiellement lancée par l'Agglo en février 2018, elle a été réellement activée en juin 2019 avec l'accompagnement du bureau d'études GTC (Guy Taïeb Conseil), retenu suite à une mise en concurrence.

Le Plan Partenarial de Gestion de la Demande et la cotation ainsi que la Convention Intercommunale d'Attributions ont été validés courant 2022 et seront appliqués courant 2023.

Le pouvoir de police spécial en matière d'habitat : les périls

Le pouvoir de police spéciale en matière d'habitat est détenu aujourd'hui par le Président de l'agglomération. Après requête du Tribunal Administratif d'Amiens, des expertises sont déclenchées en cas de suspicion de « péril imminent », entraînant un danger pour la sécurité publique.
Ces expertises sont à la charge de la collectivité. Elles aboutissent à des arrêtés de mise en sécurité, imposant aux propriétaires des biens concernés de procéder à une mise en sécurité avant d'engager les réparations nécessaires.
En 2022, **7 expertises** ont été réalisées (4 à Château-Thierry, 1 pour Crézancy, 1 pour Mareuil-en-Dôle, une pour Essômes-sur-Marne), pour plus de 5 549,89 € de frais (uniquement d'expertise). À ces adresses s'ajoutent d'autres adresses pour lesquelles des courriers ont été envoyés aux propriétaires (avertissement permettant parfois de faire évoluer favorablement les choses avant d'en arriver au TA), des périls ordinaires sur la Ville centre.

Ces dossiers ont donné lieu à une sécurisation ordonnée par la collectivité, en lieu et place des propriétaires défaillants (pour Coulonges-Cohan), pour 19 218,86 € de travaux, qui seront refacturés.

Les garanties d'emprunt

L'Agglo peut apporter une garantie d'emprunt aux bailleurs sociaux, facilitant ainsi le financement et la création de logements sociaux sur le territoire. Parmi les bailleurs concernés, se trouvent Clésence, Plurial Novilia, le Foyer Rémois, ICF Habitat, l'OPAL, et Coallia.
Actuellement, les demandes de garantie d'emprunt destinées aux programmes de logements sociaux doivent, au préalable, recevoir l'accord des conseils municipaux des communes d'assiettes puis des élus communautaires. En fonction du zonage, un taux différent est appliqué.

En 2022, 4 demandes de garanties d'emprunt, pour 3 bailleurs, pour un montant total de plus de 9 228 236 €, pour 119 logements sociaux, ont été traitées favorablement.

Le PIG : Programme d'Intérêt Général

Le PIG s'apparente à une OPAH, mais concerne l'ensemble du département. Il permettra aux propriétaires d'être accompagnés d'un point de vue technique et financier dans le cadre de travaux de réhabilitation. Une aide maximale de 1 000 € par bénéficiaire éligible.
Une enveloppe annuelle de 31 000 € a été mobilisée. Pour l'année 2022, le PIG s'arrêtant au 30/06 ; 15 dossiers ont été votés (donc 15 arrêtés attributifs de subvention), pour un montant total de 15 000 € de subventions attribuées. Les travaux engagés dans le cadre du PIG, pour notre territoire, sur l'année 2022, ont généré 801 349 € de travaux, travaux, sont souvent réalisés par des entreprises locales.

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE

Action foncière en construction

La Communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry souhaite donner de l'écho aux produits locaux issus d'une production agricole durable tout en s'inscrivant dans la préservation de l'environnement en installant des porteurs de projets sur un terrain (au nord-ouest de la ville de Château-Thierry) appartenant à l'agglomération. Un travail est engagé avec les structures compétentes (Bio Hauts-de-France et Terre de Liens) pour mettre en place collectivement (collectivité et maraîchers) un projet humainement et économiquement viable sur ces terrains qui devront suivre le cahier des charges de l'Agriculture biologique, à l'image de l'installation réalisée à Fère-en-Tardenois.

Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) :
Des MAEC sont proposés sur les bassins versants de l'Ourcq Amont sur les sites à enjeu érosion depuis 2019. Le bilan des engagements reste positif avec 4 exploitants se sont engagés en 2022, dont :

- 4 ha en HEC0 (création de couvert enherbé) sur 5 ans,
- 1,88 ha en HEP1 (ajustement de la pression de pâturage) sur 1 an.

Soit 4,7 % de la SAU engagée en MAEc, 17 % des prairies existantes dans une mesure et +24 % de surfaces enherbées dans le territoire. *(Source, CH02)*

	Estimatif Projet Agro-Environnemental (PAE)	Réalisé depuis 2019
Nombre d'exploitations engagées	12	30
Surfaces grandes cultures engagés en MAEc	57 ha	281 ha
Surfaces en herbes engagées en MAEc	220 ha	200 ha

Signature de la charte des territoires bio pilotes au salon des maires

Le 23 novembre 2022, le président de la Communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry a signé la charte d'engagement au réseau national des « Territoires Bio Pilotes » porté par la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique (FNAB) pour 2022-2026. Renouveler l'adhésion à ce réseau affirme l'engagement de notre collectivité pour déployer des actions novatrices et exemplaires en faveur de l'agriculture et l'alimentation biologique.

Le Projet Alimentaire Territorial

Contexte : L'agriculture et l'alimentation se situent aujourd'hui à la croisée d'enjeux sanitaires, climatiques et économiques majeurs et fortement interdépendants. De ce fait, la Communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry et la Communauté de communes de Charly-sur-Marne ont décidé d'élaborer le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Sud de l'Aisne en mettant en avant les enjeux de protection de l'environnement et la qualité de l'alimentation.

Cette démarche est lauréate de l'appel à projet lancé dans le cadre du Programme National pour l'Alimentation (PNA) 2022-2023, par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire en partenariat avec le ministère des Solidarités et de Santé, l'Agence de la transition écologique (ADEME) et le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET). Le territoire est labellisé Projet Alimentaire Territorial « émergeant », pour 3 ans ce qui implique une reconnaissance officielle permettant l'accès à la marque nationale « PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL ».

Cette démarche bénéficie d'une subvention des Fonds européens de développement rural (LEADER) ainsi que de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la Maîtrise de l'énergie.

Ambitions du PAT du sud de l'Aisne

Le forum de l'Alimentation durable le 29 novembre 2022 fut l'occasion de faire rencontrer tous les acteurs du système alimentaire local de l'amont à l'aval afin de tracer collectivement avec un bon niveau d'ambition et de détermination le chemin pour :

- Réapproprier notre alimentation en privilégiant les circuits de proximité,
- Favoriser un développement agricole plus locale et juste.

GRANDS PROJETS

Les grands chantiers

AMÉNAGEMENT DES 3HA SUR LA ZONE DE L'OMOIS

1 350 000 €HT • FINANCEMENT PAR VENTE DE TERRAIN

L'aménagement des 3 ha rentre dans le cadre du plan d'actions de développement économique et du projet de Territoire « développer une offre et un accueil de qualité, stimulés par les nouvelles formes de travail pour accompagner les entreprises existantes et en attirer de nouvelles ».

L'opération a permis de créer 6 parcelles d'une superficie de 5 000 m² avec une voirie lourde pour la desserte. Les terrains accueilleront des entreprises du BTP, de services à l'industrie et d'activités tertiaire.

RÉNOVATION DE LA FAÇADE DE LA BILLETTERIE DE L'HÔTEL-DIEU

100 000 €HT • SUBVENTION 80 %

Dans le prolongement des actions entamées dès 2016 pour réhabiliter l'Hôtel-Dieu, et après la création de la billetterie-boutique, c'est la façade Nord de l'Hôtel-Dieu qui retrouve son éclat.
Le fronton de la chapelle, la façade de la billetterie-boutique sont rénovés dans le respect des recommandations de l'ABF et des règles des Monuments Historiques.

PARKING DU DOJO 69 PLACES

250 000 €HT • SUBVENTION 80 %

Dans la continuité de la construction du Dojo Hajime à Fère-en-Tardenois, 69 places de parkings sont sorties de terres derrière le collège. L'objectif était de répondre d'une part au PLU et de l'autre, au confort des usagers du dojo.

2 places de parkings sont dédiées aux véhicules électriques.

Le patrimoine

Réfection de la toiture du Centre Culturel Camille Claudel

165 000 €HT - SUBVENTION 50 %

Le projet inscrit le Centre Culturel Camille Claudel dans la modernité : bâtiment rénové et amélioré, confort de pratique et exemplarité de la démarche porté haut.
L'opération consiste en la dépose du complexe d'étanchéité abimé du Centre Culturel Camille Claudel afin de résoudre les problèmes d'infiltration récurrents et de profiter de ces travaux indispensables pour maximiser les qualités thermiques du bâtiment.
Ces travaux importants permettront aux usagers des lieux (professionnels et publics) de pratiquer en confort et de faire valoir une démarche exemplaire en milieu rural.

Étude de structure charpente du gymnase de Fère-en-Tardenois

10 000 € HT - SUBVENTION 80 %

La halle des sports de Fère-en-Tardenois est un gymnase construit dans les années 1970 au service de la massification de l'offre sportive.
Très utilisée, elle montre aujourd'hui d'importants signes de faiblesse en couverture (fuites régulières, tuiles amiantées, lanterneaux de désenfumage usés et peu fiables…).
Cet état des lieux présente la nécessité d'engager un projet de réfection massive de la toiture, et ce, pour répondre aux objectifs suivants :

- Régler les problèmes de fuites et d'infiltration
- Limiter rapidement et de façon significative, la consommation énergétique

FRÉQUENTATION DE LA HALTE FLUVIALE

814 nuitées

Origine géographique

48 % France
36 % Angleterre
11 % Hollande
5 % Allemagne

FRÉQUENTATION DE L'AIRE DE CAMPING-CARS

5 408 nuitées

Origine géographique

62 % France
14 % Allemagne
11 % Hollande
11 % Angleterre
1 % Espagne
1 % Italie

LOCATION SALLES DES FÊTES

10 locations pour l'Espace Commun de Brasles
18 locations pour le Foyer Rural de Condé-en-Brie

MOBILITÉ

TRANSPORT URBAIN FABLIO

Quelques chiffres :

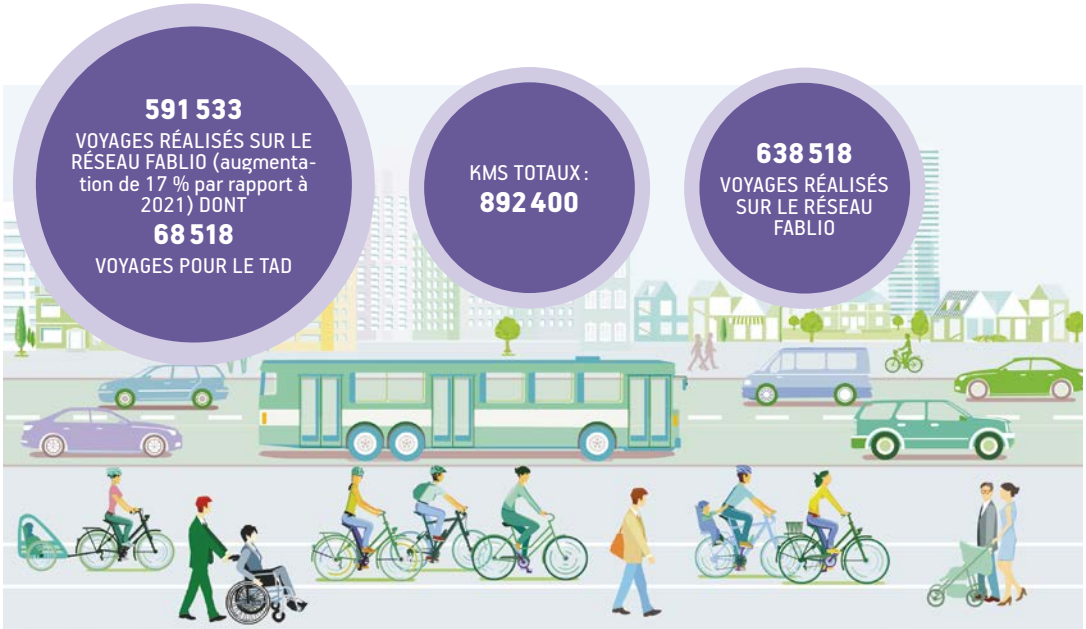

- Modification de la ligne 3 du réseau FABLIO suite à une modification de la carte scolaire : les élèves de la Mare Aubry sont désormais scolarisés au collège Jean Racine (affectés auparavant à l'école Juge Magnot)
- Conception du projet du dépôt pour le réseau FABLIO : composition (bureaux, ateliers, parkings VL et bus, portique de lavage, station essence) / coût :

PLAN VÉLO

- Élaboration de la phase 1 du plan vélo « diagnostic » :
  - Visites de terrain en compagnie du bureau d'études
  - Concertation avec la population (club vélo / séance de travail avec la population)
  - Validation en comité technique et en comité de pilotage
- Phase 2 du plan vélo « élaboration des scénarios d'infrastructures » en cours :
  - Concertation avec les élus lors du séminaire stratégique
  - Visites de terrains complémentaires
  - Concertation avec la population (club vélo)

STATIONNEMENTS SÉCURISÉS AUX ABORDS DE LA GARE DE CHÂTEAU-THIERRY :

Mise en place d'un abri vélo sécurisé de 19 places : installation en avril 2022 / coût : 39 778,80 €/ localisation parking de l'Aiguillage

POLITIQUE DE LA VILLE

Le contrat de Ville

L'accompagnement des conseils citoyens

- 28 réunions des conseils citoyens
- 2 assemblées générales
- 1 rencontre avec les porteurs de projets associatifs

La gestion de l'Appel à Projet

- Le service est l'interface entre les institutions et les porteurs de projets locaux, il accompagne les porteurs de projets, actualise le dialogue et évalue.
- 34 projets déposés pour une enveloppe de 125 982 €.
- 29 projets soutenus financièrement : 22 pilier cohésion sociale (59 % des crédits – 73 823 €), 4 développement économique et emploi (24 % des crédits – 30 459 €) et 3 cadre de vie (17 % des crédits – 21 700 €).

Réunions partenariales

- Avec l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs : région, CAF, ADSEA, centres sociaux, Clésence, Sous-Préfecture, DRE Ville, BGE, CCAS, école de production, Prod'Factory, ressourcerie quartier Blanchard, ...
- Participation à des évènements, projets : Organisation Job Dating en partenariat avec le service développement économique, PLUIH à la CARCT, projet Crèche Vaucrises, projet gare, CTG, plan vélo, lancement ESS dans le sud de l'Aisne

Le Projet de renouvellement urbain cofinancé par l'ANRU dans le cadre du NPNRU

Le service définit, met en œuvre, suit et assure la concertation du Programme de rénovation urbaine du quartier des Vaucrises. Il assure le pilotage des actions habitat et relogement, il suit les attributions en partenariat avec les bailleurs et la Conférence Intercommunale du logement. Il est le lien avec les bureaux d'études, l'ANRU, la DDT.

Réunions partenariales

- 23 réunions de travail.
- Coordination des instances : 3 comités technique ANRU, réunion Relogement, revue de projet annuelle.

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

En plus de la coordination du dispositif intercommunal, l'agglomération coordonne le groupe de travail et de réflexion du Sud de l'Aisne d'accompagnement des victimes de violences intrafamiliales et des addictions. 15800€ subventions obtenues pour déployer 5 axes :

1- prévention et lutte contre les violences intrafamiliales

- coordination de 15 réunions de travail partenariales.
- 3 stands « violences » Gendarmerie Nationale et participation au lancement d'un audit sur l'accompagnement des victimes de violences sur le Département de l'Aisne.
- action « En voiture Nina & Simon.e. s » sur le territoire : 7 interventions, 89 personnes accueillies, informées
- Distribution de 14 000 sacs à pain avec le violentomètre et numéros d'information sur l'ensemble des boulangeries du territoire (22 boulangeries), participation du Rotary Club pour une action similaire

2 - prévention et lutte contre les addictions

- « Lecture musicale – vie de femmes, manière de boire » et séminaire pour les professionnels
- « action de formation pour les jeunes ST2S du lycée Jean de la Fontaine (30 élèves)
- Formation « jeunes et addictions » par l'association addictions France

3 - prévention auprès des jeunes

- rencontre des chefs d'établissements de la CARCT pour la sécurité routière

4 - tranquillité publique

- 1 formation

5 - prévention et lutte contre la radicalisation

- participation CARCT a la CLIR (cellule de lutte contre l'islamisme radical) en Sous-Préfecture

Édité en AVRIL 2023
Contact : Service Communication
Tél. 33(0)3 23 69 75 41

Conception graphique :
Links Création Graphique

Copyrights des photos :
Service Communication
©Shutterstock

Impression :
Imprimerie de la passerelle
1 800 exemplaires

agglo de la région de Château-Thierry

Communauté d'Agglomération
de la région de Château-Thierry
L'Aiguillage
2 Avenue Ernest Couvrecelle
02400 Étampes-sur-Marne
03 23 69 75 41
contact@carct.fr
www.carct.fr